

GAZA
**Le criminel
de guerre
Netanyahu
refuse de se retirer**

P 6

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Jeudi 6 août 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6814 - 23^e année

**DÉCÈS DU GÉNÉRAL
KAMEL LAKHDAR**



**Le président
Tebboune
présente ses
condoléances**

P 2

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

**L'État protégera
mieux ses intérêts
à l'international**

P 4

**VALEUR MARCHANDE
À L'IMPORTATION**

**L'Algérie pourrait
produire 36,9
milliards USD**

P 3

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

**Un terroriste
s'est rendu
et 10 éléments
de soutien arrêtés**

P 24

**DÉSIGNATION DU FUTUR
SÉLECTIONNEUR NATIONAL**

**Le Collège
technique se
réunira aujourd'hui
à Sidi Moussa**

P 11

**SIFI GHRIEB SOULIGNE UN ENGAGEMENT
ENVERS LE PEUPLE ALGÉRIEN**

**« Le Président tient
à la récupération des
fonds détournés »**

*Le processus de relance des unités industrielles
confisquées en vertu de décisions de justice se
poursuit avec la mise en service, hier, à Réghaïa,
d'une usine de production de plaquettes de frein
et de leurs accessoires.*

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

**Le Premier ministre, Sifi Ghrieb a procédé hier à
la mise en service de l'usine de production de
plaquettes de frein et d'accessoires, située dans
la commune de Réghaïa (Est d'Alger).**

ATTAF APPELLE À UNE MOBILISATION INTERNATIONALE

« Halte à la judaïsation d'El – Qods »

*Intervenant hier lors de la réunion ministérielle de soutien à El-Qods dans la capitale jordanienne
Amman, Attaf a dénoncé la poursuite, par la puissance occupante, de ses plans visant à altérer
l'identité de la Ville sainte.*

P 2



L'ÉDITO

L' invasion migratoire de la ville autonome espagnole de Ceuta peut-elle seulement être interprétée comme un complot monté contre l'actuel président du gouvernement espagnol pour lui faire payer ses positions sur Gaza et l'Iran, que l'on sait à rebours des desideratas de l'alliance américano-israélienne et de leur proxy marocain ? Cette lecture n'est pas fautive, mais elle n'explique pas tout sur les motivations et les enjeux derrière les événements de Ceuta. Conseiller auprès du président sahraoui et diplomate de haut rang, Oubi Bouchraya Bachir voit les choses autrement. L'analyste sahraoui sort des sentiers battus et décrypte les événements de Ceuta en neuf clés pour comprendre la nature et les objectifs qui font courir le Maroc en s'appuyant sur des éléments constants et variables. En termes clairs, le Makhzen a d'abord utilisé le chantage dans lequel il est passé maître. Il a ensuite joué sur un rapport de force prétendument en défaveur de Pedro Sanchez pour s'aligner totalement sur l'axe Washington – Tel Aviv. Premièrement, le chantage comme constante dont Rabat use et abuse pour soumettre ses partenaires du Nord. Si l'Europe est dans la

**Ceuta sous regard
sahraoui**

cible, c'est l'Espagne qui en paie le prix fort de par son histoire, ses liens et sa proximité avec le Maroc. Le diplomate sahraoui rappelle, à ce propos, qu'en 1994 déjà, Hassan II avait menacé d'inonder l'Europe de terroristes à défaut d'exporter ses tomates – cultivées et cueillies illégalement dans les territoires occupés – sur leurs marchés. Depuis, le Makhzen utilise le chantage par l'espionnage (Pegasus), la corruption (Marocgate) et la migration clandestine pour vendre son plan d'autonomie au Sahara occidental. Mais l'Espagne est de loin le pays européen le plus soumis et qui a accordé des concessions au profit des thèses marocaines en croyant naïvement obtenir des relations stables et privilégiées avec son voisin du sud. Lorsque Sanchez a opéré un virage à 180 degrés en abandonnant la position de neutralité sur le conflit sahraoui, il s'est mis le doigt dans l'œil en croyant

obtenir en échange la préservation de l'unité territoriale de l'Espagne (Ceuta et Melilla), la fin du problème migratoire et la réouverture des douanes dans les enclaves autonomes. Aujourd'hui, Madrid se trouve toujours face à ses responsabilités historiques envers le Sahara occidental. D'autant plus que Rabat a tourné casaque en déclarant sur la tribune même de l'ONU qu'elle n'a pas de frontières terrestres avec l'Espagne. C'est dire que le chantage migratoire demeure une carte entre les mains du Makhzen jouée à Ceuta. Autre chose, les villes des villes autonomes restent paralysées sans les douanes. Les déferlantes migratoires continuent sur les côtes des Canaries. Le revirement espagnol, c'est aussi la remise en cause du droit international comme tendance observée en Europe. Madrid se brûlera tôt ou tard les ailes, pour reprendre l'analyste sahraoui. Quant à ce que l'auteur qualifie de « danse avec les loups », Rabat a investi pour gagner les faveurs de Trump et de Netanyahu en faisant le mauvais choix de jouer sur les équilibres des forces, après que le soutien espagnol à l'autonomie est devenu caduc. La preuve, le retour des relations avec l'Algérie. Pour le reste, Trump a qualifié les événements de Ceuta d'« invasion ». Par qui ? Ça coule de source !

Farid Guellil

L'ALGÉRIE APPELLE À UNE MOBILISATION INTERNATIONALE

« Halte à la judaïsation d'El-Qods »

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a appelé à une mobilisation politique et diplomatique collective pour mettre en échec les projets israéliens de judaïsation d'El-Qods occupée, mettant en garde contre la poursuite des politiques de colonisation et de modification du caractère historique et démographique de la ville.



Ph: Dg

Intervenant hier lors de la réunion ministérielle de soutien à El-Qods dans la capitale jordannienne, Oman, Attaf a dénoncé la poursuite par la puissance occupante de ses plans visant à altérer l'identité de la Ville sainte. Il a plaidé pour l'activation des mécanismes internationaux à même de protéger les droits du peuple palestinien et de renforcer la résilience des Palestiniens d'El-Qods, notamment à travers un soutien accru aux institutions palestiniennes opérant dans la ville. Il a, par ailleurs, réaffirmé la constance de la position de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, soulignant la disponibilité du pays à contribuer à toutes les initiatives et démarches destinées à protéger El-Qods et à faire face aux violations commises par les autorités d'occupation. Pour sa part, la ministre palestinienne des Affaires étrangères, Varsen Aghabekian Shatin, a plaidé pour la mise en œuvre d'un « plan de sauvetage collectif » reposant sur des mesures concrètes et un soutien financier urgent aux institutions

de Jérusalem. Elle a estimé que les déclarations de solidarité ne suffisent plus face à la gravité de la situation.

Le ministre tunisien des Affaires étrangères, Mohamed Ali Nafti, a, quant à lui, appelé à passer de la solidarité politique à des actions concrètes, en s'appuyant notamment sur l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice, tout en renouvelant son appel à l'admission de la Palestine comme membre à part entière de l'Organisation des Nations unies.

Dans son allocution d'ouverture, le vice-Premier ministre et ministre jordanien des Affaires étrangères, Ayman Safadi, a accusé Israël de consolider son occupation illégale d'El-Qods-Est à travers la poursuite de la colonisation, l'annexion de terres, la confiscation de biens palestiniens, les restrictions imposées aux habitants de la ville et l'isolement de Jérusalem

du reste du territoire palestinien occupé. De son côté, le secrétaire général de la Ligue des États arabes, Nabil Fahmy, a averti que les politiques israéliennes risquent d'alimenter un conflit religieux aux conséquences graves pour la région et la communauté internationale.

Il a estimé que les groupes de colons extrémistes, soutenus par le gouvernement israélien, cherchent à transformer le conflit israélo-palestinien d'un différend politique susceptible d'être résolu en un affrontement à caractère religieux. Le SG de la Ligue arabe a appelé au lancement d'un programme arabe global destiné à renforcer la résilience des habitants d'El-Qods, en soutenant les secteurs de l'éducation, de la santé, du logement et du développement, dans un contexte marqué par la fermeture des locaux de l'UNRWA à El-Qods, les démolitions de maisons et les pressions crois-

santes exercées contre les Palestiniens.

Enfin, le vice-Premier ministre irakien et ministre des Affaires étrangères, Fouad Hussein, a insisté sur la nécessité de préserver l'unité des positions arabes et islamiques et de renforcer l'action diplomatique commune. Il a également réaffirmé le soutien de son pays à l'UNRWA et à la poursuite de ses missions au service des réfugiés palestiniens.

UNE PARTIE INTÉGRANTE DU TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ

Cette réunion a connu un communiqué final, dans lequel les participants ont réaffirmé qu'Israël ne dispose d'aucune souveraineté sur la ville et ont renouvelé leur soutien à la tutelle hachémite sur les lieux saints musulmans et chrétiens. Soulignant qu'El-Qods-Est constitué une partie intégrante du territoi-

re palestinien occupé et qu'elle doit devenir la capitale de l'État de Palestine indépendant et souverain, dans les frontières de 1967, conformément à la solution à deux États, permettant aux deux peuples de vivre dans la paix et la sécurité. Les ministres ont également réitéré leur soutien à la tutelle hachémite historique exercée par le Royaume hachémite de Jordanie sur les lieux saints islamiques et chrétiens d'El-Qods. Ils ont salué son rôle dans la protection de ces sanctuaires, la préservation de leur identité arabe, islamique et chrétienne, ainsi que le maintien du statu quo historique et juridique qui les régit.

Pour rappel, la réunion a rassemblé les ministres des Affaires étrangères des pays membres du Comité ministériel arabe, à savoir l'Algérie, la Jordanie, la Tunisie, l'Arabie saoudite, la Somalie, l'Irak, la Palestine, le Qatar, l'Égypte et le Maroc, en présence du secrétaire général de la Ligue des États arabes. Les travaux ont également enregistré la participation des ministres des Affaires étrangères de la Turquie, de l'Indonésie, du Pakistan et de la Malaisie, témoignant d'un large soutien régional aux efforts diplomatiques visant à protéger El-Qods occupée et à faire face aux politiques israéliennes dans la Ville sainte. Les participants ont enfin réaffirmé leur attachement au droit international et aux résolutions pertinentes des Nations unies, appelant la communauté internationale à assumer ses responsabilités afin de mettre un terme aux violations commises dans les territoires palestiniens occupés, en particulier à El-Qods-Est.

Sarah O.

IL S'EST ENTRETENU AVEC LE SG DE LA LIGUE ARABE ET UN BON NOMBRE DE SES HOMOLOGUES

Intenses activités de Attaf à Amman

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, s'est entretenu hier, à Amman, avec un bon nombre de responsables et de ses homologues de pays arabes et musulmans, selon le ministère des Affaires étrangères. Ces rencontres ont eu lieu en marge de la réunion ministérielle de "soutien à El-Qods et ses lieux saints" du Comité ministériel arabe chargé de l'action internationale face aux politiques et mesures sionistes illégales dans la ville occupée d'El-Qods.

Chemin faisant, Attaf s'est entretenu avec le secrétaire général de la Ligue des États arabes, Nabil Fahmy. À cette occasion, le secrétaire général "a passé en revue les priorités constituant son centre d'intérêt, ainsi que le plan de travail qu'il envisage de présenter aux États membres pour relancer la performance du système de l'action arabe commune afin de lui permettre de faire face aux défis actuels". Pour sa part, Attaf a mis en avant "le soutien de l'Algérie aux efforts du secrétaire général afin de garantir son succès dans l'accomplissement des missions qui lui sont assignées au mieux des intérêts et des causes arabes", insistant sur "l'importance de la Ligue des États arabes, en tant que cadre idoine pour coordonner la coopération arabe". Attaf, a eu,

également, des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et des Égyptiens de l'étranger, Badr Abdelatty. Les deux ministres se sont félicités de la dynamique distinguée qui caractérise les relations algéro-égyptiennes à la faveur de la volonté politique animant les dirigeants des deux pays de promouvoir la coopération bilatérale à des niveaux supérieurs.

À ce propos, les deux parties ont convenu de "la tenue de la commission de suivi chargée d'évaluer et de suivre la mise en œuvre des résultats de la 9e session de la Grande commission mixte algéro-égyptienne, ainsi que de préparer la prochaine session et d'œuvrer au renforcement de la coopération dans différents domaines, notamment l'industrie, l'agriculture et l'énergie".

Les deux ministres ont également procédé à un échange de vues et d'analyses sur plusieurs questions régionales et internationales d'actualité, notamment les derniers développements au Moyen-Orient.

Le ministre d'État s'est entretenu, aussi, avec son homologue de Turquie, Hakan Fidan, lors d'une rencontre qui a constitué "une importante occasion d'examiner l'état des relations algéro-turques. Les deux parties ont convenu de tenir, au cours de la prochaine période, les réunions des mécanismes de

coopération bilatérale, notamment celles de la Commission mixte de planification et du Conseil de coopération stratégique de haut niveau".

Les deux ministres ont également procédé à un échange de vues et d'analyses sur plusieurs questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment les derniers développements dans les régions du Sahel et du Moyen-Orient. Le chef de la diplomatie nationale a tenu, en outre, une rencontre bilatérale avec le vice-Premier ministre et ministre pakistanais des Affaires étrangères, Mohammad Ishaq Dar.

Lors de la rencontre, "les deux ministres ont passé en revue l'état des relations algéro-pakistanaïses et sont convenus de redoubler d'efforts afin de les renforcer dans tous les domaines, à travers l'activation, dans les meilleurs délais, des cadres de coopération bilatérale".

Sur les plans international et régional, les deux parties ont abordé les différentes questions d'actualité d'intérêt commun, "notamment la question palestinienne, la situation prévalant dans la bande de Gaza, ainsi que les efforts de la médiation du Pakistan en faveur de la désescalade au Moyen-Orient", conclut le communiqué.

S. O.

DÉCÈS DU GÉNÉRAL KAMEL LAKHDAR

Le président Tebboune présente ses condoléances

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, a présenté, hier, ses condoléances suite au décès du général Kamel Lakhdar, des Forces terrestres de l'Armée nationale populaire, survenu à l'hôpital central de l'Armée, à la famille du défunt ainsi qu'à l'ensemble des personnels de l'ANP, ses plus sincères condoléances et ses sentiments de profonde compassion. Le président de la République prie le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa grande Miséricorde, de l'accueillir en Son vaste Paradis et d'inspirer à sa famille, à ses proches ainsi qu'à ses compagnons d'armes patience et réconfort. De son côté, le général d'armée, Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présenté, en son nom personnel et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, ses plus sincères condoléances et ses sentiments de profonde compassion à la famille du défunt. Dans son message, « Il implore Dieu Tout-Puissant d'accorder au regretté Sa grande Miséricorde, de l'accueillir en Son vaste Paradis et d'inspirer à sa famille, à ses proches et à tous les siens patience et réconfort face à cette douloureuse épreuve ». « À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ».

L. Zeggane

SIFI GHRIEB SOULIGNE UN ENGAGEMENT ENVERS LE PEUPLE ALGÉRIEN

« Le Président tient à la récupération des fonds détournés »

Le processus de relance des unités industrielles confisquées en vertu de décisions de justice se poursuit avec la mise en service, hier, à Réghaïa, d'une usine de production de plaquettes de frein et de leurs accessoires.

Cette démarche procède de « l'attachement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune » et de son « engagement envers le peuple algérien », a indiqué le Premier ministre, Sifi Ghrieb, lors d'un point de presse à Réghaïa, soulignant que la poursuite du processus de relance des unités industrielles confisquées en vertu de décisions de justice définitives dans le cadre de la récupération des avoirs détournés. En effet, Ghrieb a procédé hier à la mise en service de l'usine de production de plaquettes de frein et d'accessoires, située dans la commune de Réghaïa, dans la wilaya d'Alger. Cette unité industrielle, spécialisée dans la fabrication de plaquettes de frein et de composants destinés aux véhicules légers et aux poids lourds de toutes les marques est appelée à renforcer les capacités nationales de production dans le domaine des industries mécaniques. Selon un communiqué des services du Premier ministre, cette inauguration s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à valoriser les biens récupérés dans le cadre des dossiers liés à la corruption dans le but de les réintégrer dans le cycle économique national, et les transformer en projets productifs avec des rendements économiques, ce qui contribue à créer de la valeur ajoutée, à créer des emplois et à soutenir l'investissement national. Relevant de la Société de maintenance de l'Est (SME), filiale du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), cette usine constitue un acquis important pour le développement de l'industrie mécanique nationale. Elle produira 1,5 million de plaquettes de frein par an, et leurs accessoires conformément aux normes techniques en vigueur, afin de répondre aux besoins du marché national tout en réduisant la dépendance aux importations. À terme, cette unité devrait également ouvrir des



Le Premier ministre, Sifi Ghrieb a procédé hier à la mise en service de l'usine de production de plaquettes de frein et d'accessoires, située dans la commune de Réghaïa (Est d'Alger).

perspectives d'exportation vers les marchés étrangers. À cette occasion, le Premier ministre a souligné que la mise en service de cette usine s'inscrit dans le cadre de la politique de récupération et de valorisation des biens nationaux, en application des engagements du président de la République envers le peuple. Rappelant qu'après la récupération et la relance des unités industrielles de M'Sila et de Batna, l'entrée en activité de l'usine de Réghaïa constitue une nouvelle étape dans ce processus. Il a assuré que les autres biens récupérés seront progressivement remis en exploitation, conformément au calendrier arrêté avec le président de la République. Le Premier ministre a, en outre, insisté sur l'importance de garantir une production répondant aux plus hauts standards de qualité, soulignant que les plaquettes de frein sont des composants essentiels pour la sécurité des usagers de la route. Précisant que cette unité industrielle devrait ainsi contribuer au renforcement du tissu industriel national en couvrant entre 40 à 50% des besoins

nationaux, et à la consolidation de la souveraineté économique du pays, selon le premier ministre, l'usine va fabriquer des plaquettes de frein de 25 marques mondiales de véhicules touristiques et de 06 marques de poids lourds.

LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES APPELÉS À INVESTIR

Sifi Ghrieb, a réaffirmé à cette occasion la volonté des pouvoirs publics d'accompagner le développement de l'industrie nationale des pièces de rechange automobiles, en annonçant un dispositif d'appui destiné aux investisseurs souhaitant s'engager dans cette filière. Indiquant que l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), à travers le guichet unique relevant des services du Premier ministre, assurera un accompagnement renforcé des porteurs de projets. Ce dispositif prévoit l'octroi de toutes les facilités administratives nécessaires afin d'encourager les investissements dans la fabrication locale de pièces détachées et de contribuer à la relance de cette industrie. « J'appelle

tous les investisseurs et opérateurs économiques intéressés par la production de pièces de rechange automobiles à se rapprocher du guichet unique du Premier ministre. Nous les accompagnerons et leur accorderons toutes les facilités nécessaires pour relancer cette filière », a déclaré le Premier ministre. Par ailleurs, le Premier ministre a annoncé qu'il effectuera prochainement des visites de travail dans les wilayas de Batna et de Tissemsilt afin de procéder à la relance d'autres projets industriels récupérés, dans le cadre de la stratégie nationale de valorisation des actifs industriels et de redynamisation de l'appareil de production. À signaler que lors de cette visite, le Premier ministre était accompagné d'une importante délégation ministérielle composée notamment du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, du ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, ainsi que de plusieurs responsables et opérateurs économiques.

Sarah O.

DÉVELOPPEMENT DE LA SOUS-TRAITANCE

Deux accords de coopération industrielle signés

En marge de la mise en service de l'usine de production de plaquettes de frein et d'accessoires à Réghaïa à Alger, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé la cérémonie de signature de deux accords de coopération industrielle destinés à renforcer le développement de la sous-traitance nationale et à promouvoir l'intégration du produit algérien dans le tissu industriel.

Le premier accord a été conclu entre la Société de maintenance de l'Est (SME) et Stellantis Algérie, tandis que le second lie la Société de maintenance de l'Est à l'entreprise Ident Algérie. Ces deux partenariats s'inscrivent dans la stratégie des pouvoirs publics visant à développer les partenariats économiques, à soutenir la sous-traitance industrielle et à consolider la présence des produits fabriqués localement

sur le marché national. Pour rappel, le partenariat avec Stellantis Algérie revêt une importance particulière dans la mesure où le constructeur automobile poursuit le développement de son écosystème industriel en Algérie. Depuis le lancement de son usine Fiat de Tefraoui, dans la wilaya d'Oran, Stellantis œuvre à l'augmentation du taux d'intégration locale en s'appuyant sur un réseau de fournisseurs nationaux capables de produire des composants répondant aux standards internationaux de qualité. Le groupe a fait de la sous-traitance locale l'un des principaux leviers de sa stratégie industrielle dans le pays, avec pour objectif de développer une véritable filière nationale de fabrication de pièces automobiles.

S. O.

SELON UNE ÉTUDE DE L'AAPI L'Algérie pourrait produire 36,9 milliards USD de ses importations

Une grande partie des importations algériennes pourrait, à terme, être remplacée par une production nationale. C'est la principale conclusion d'une étude de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), publiée dans le premier numéro de la revue semestrielle Investment DZ. L'analyse estime que près de 95 % de la valeur moyenne annuelle des importations étudiées, soit 36,87 milliards de dollars sur un total de 38,86 milliards de dollars, présente un potentiel de substitution par une production locale. Réalisée à partir des données couvrant la période 2014-2024, l'étude vise à identifier les secteurs industriels offrant les meilleures perspectives d'investissement afin de réduire la dépendance aux importations, renforcer l'intégration industrielle et développer les exportations hors hydrocarbures.

L'analyse repose sur plusieurs critères, notamment le volume des importations, leur fréquence, le poids des différentes catégories de produits, mais aussi la disponibilité des matières premières, les capacités de production nationales, le niveau technologique et les compétences locales.

7 SECTEURS STRATÉGIQUES AU CŒUR DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT

L'AAPI recense des opportunités dans 673 lignes tarifaires, réparties entre 11 secteurs et 144 branches industrielles, couvrant aussi bien les équipements industriels et agricoles que les matières premières ou les biens de consommation. L'étude identifie également 535 lignes tarifaires présentant un potentiel de diversification des exportations. Les secteurs jugés les plus prometteurs sont les industries du fer et de l'acier, de la construction mécanique et électrique, de la chimie, du caoutchouc et des plastiques, de l'agroalimentaire, du bois, du papier et du liège, du textile, ainsi que des matériaux de construction, de la céramique et du verre. Selon l'agence, ces filières disposent des atouts nécessaires pour renforcer la création de valeur et améliorer l'intégration de l'Algérie dans les chaînes de valeur mondiales. L'étude met également en évidence le rôle des projets d'investissement déjà enregistrés.

Sur les 19 054 projets recensés à la fin de 2025, 7 656, soit plus de 40 %, pourraient contribuer directement à remplacer des importations par une production nationale. Représentant un volume d'investissement estimé à 27,4 milliards de dollars, ces projets devraient générer plus de 270 000 emplois directs. Pour l'AAPI, ces résultats confirment que l'Algérie dispose d'un important potentiel pour réorienter une part significative de la demande intérieure vers des produits fabriqués localement. L'agence considère que cette étude constitue un outil d'aide à la décision pour cibler les investissements les plus porteurs, réduire la facture des importations, stimuler l'industrialisation et accélérer la diversification de l'économie nationale.

Ania N.

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

L'Algérie protégera désormais mieux ses intérêts à l'international

L'Algérie renforce son dispositif de protection des investissements et de défense de ses intérêts à l'international.

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a signé un décret exécutif portant création d'une Direction générale de l'arbitrage international, une nouvelle structure placée auprès des services du Premier ministre ou du Chef du gouvernement, selon le cas. Publié au Journal officiel à travers le décret exécutif n° 26-270, ce nouvel organe sera exclusivement chargé des questions liées à l'arbitrage international, notamment des différends opposant l'État algérien à des investisseurs étrangers dans le cadre d'investissements protégés par des traités internationaux, la législation nationale ou des contrats d'investissement. La nouvelle direction aura pour mission de définir et de suivre la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'arbitrage international. Son champ d'intervention couvre les litiges liés à l'investissement impliquant l'État, les collectivités locales, les établissements et entreprises publics, ainsi que les différends commerciaux à caractère international mettant en cause des organismes publics algériens et une partie étrangère. Elle représentera



PH : DR

également l'État et assurera la défense de ses intérêts dans les procédures de règlement amiable avec les investisseurs étrangers, ainsi que devant les juridictions et instances d'arbitrage international, qu'il s'agisse d'arbitrages institutionnels ou ad hoc. Elle sera aussi chargée du suivi de l'exécution des sentences arbitrales définitives dans des délais raisonnables. Le décret confie en outre à cette direction un rôle de conseil et d'accompagnement des collectivités locales, des établissements

et des entreprises publiques dans la rédaction des contrats conclus avec des partenaires étrangers.

Elle veillera également à assurer la coordination entre les différents ministères et administrations concernés par les litiges internationaux et pourra négocier et signer, au nom de l'État, des accords de règlement amiable avec les investisseurs étrangers. Par ailleurs, la Direction générale de l'arbitrage international contribuera à l'élaboration des projets de textes législatifs et réglemen-

taires relatifs au règlement des différends internationaux. Elle aura aussi pour mission d'harmoniser les stratégies de défense des intérêts de l'État et de ses organismes publics. Pour mener à bien ses missions, cette nouvelle structure pourra faire appel à des avocats, des conseillers et des experts, nationaux ou étrangers, afin de renforcer l'efficacité de la défense des intérêts de l'Algérie dans les contentieux internationaux liés à l'investissement.

Ania N.

TRANSPORT MARITIME

GNV ouvre une nouvelle ligne directe entre l'Italie et Annaba

La compagnie maritime italienne GNV (Grandi Navi Veloci), filiale du groupe MSC, poursuit son développement en Algérie avec l'ouverture d'une troisième liaison maritime vers le pays. À partir du 8 août 2026, elle assurera une desserte directe entre le port de Civitavecchia, en Italie, et celui d'Annaba, renforçant ainsi son réseau reliant l'Europe à l'Algérie. Selon un communiqué de la compagnie, cette nouvelle ligne sera exploitée à raison de deux traversées par semaine, chaque mardi et samedi, à bord du navire Cristal. Elle vient compléter les deux liaisons déjà opérées par GNV entre le port français de Sète et les ports d'Alger et de Béjaïa, mises en service en 2025. GNV précise que les services proposés à bord ont été spécialement adaptés aux besoins de la clientèle nord-africaine. Les passagers bénéficieront notamment de repas halal, d'une salle de prière ainsi que d'espaces

aménagés pour les familles voyageant avec des enfants. La compagnie souligne également que la position géographique d'Annaba constitue un atout stratégique. Grâce à ses connexions terrestres avec les pays voisins, le port est appelé à devenir un véritable hub régional pour le transport de passagers et de marchandises. En Algérie, GNV s'appuie sur son partenaire officiel, AFLT Maritime, chargé de la gestion commerciale et du soutien opérationnel des lignes reliant l'Algérie à l'Europe. À cette occasion, le directeur général de GNV, Matteo Catani, a indiqué que cette nouvelle liaison s'inscrivait dans la stratégie de croissance engagée par la compagnie en Algérie depuis l'an dernier. «Avec le lancement de la ligne Civitavecchia-Annaba, nous poursuivons notre développement sur un marché qui a pleinement répondu à nos attentes, aussi bien en matière de transport de passagers que de fret. Nous sommes convaincus du fort potentiel de

l'Algérie et entendons poursuivre nos investissements en renforçant notre flotte, en augmentant les fréquences de navigation et en développant des services adaptés aux besoins du marché nord-africain », a-t-il déclaré. Selon GNV, cette nouvelle desserte marque une étape supplémentaire dans son implantation durable en Algérie. Après l'ouverture des lignes Sète-Alger et Sète-Béjaïa en 2025, la compagnie renforce désormais sa présence avec une connexion directe entre l'Italie et l'est algérien, tout en augmentant ses capacités de transport et en élargissant son réseau de ports desservis. La compagnie révèle enfin que 58 000 passagers ont voyagé sur ses lignes algériennes entre juin et décembre 2025, un résultat qui a conforté sa décision de poursuivre ses investissements et de renforcer sa présence sur le marché algérien.

A. N.

RÉUNION DU BUREAU DE L'APN

La répartition des missions entre les vice-présidents au menu

La présidente de l'Assemblée populaire nationale, Khalida Boufedech, a présidé, hier, une réunion du Bureau de l'Assemblée, consacrée à la répartition des missions entre les vice-présidents, a indiqué un communiqué de cette instance. Les travaux de cette réunion ont été consacrés à "la répartition des missions entre les membres du Bureau, conformément aux dispositions des articles 17, 18 et 19 du règlement intérieur de l'APN", précise la même source.

R. N.

PRÉVENTION DES NOYADES

Les parents appelés à surveiller leurs enfants

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a renouvelé, hier, son appel aux parents à faire preuve de la plus grande vigilance et à assurer une surveillance permanente de leurs enfants, notamment lorsqu'ils se trouvent à proximité des oueds, des barrages et des bassins d'irrigation, afin de prévenir les accidents de noyade dans les plans d'eau non aménagés. Dans un rappel, le ministère a souligné que ces plans d'eau constituent un réel danger pour la sécurité des enfants en raison de leur profondeur et de la difficulté d'en évaluer les risques, appelant à éviter leur fréquentation afin de préserver des vies humaines. Dans ce cadre, le ministère a insisté sur la nécessité de ne pas laisser les enfants sans surveillance à proximité de ces espaces et de leur interdire la baignade dans les lieux non autorisés, tout en veillant à les sensibiliser aux dangers auxquels ils peuvent être exposés à proximité des plans d'eau. Il a également mis en avant le rôle primordial de la vigilance des parents et de leur accompagnement, qui constituent la première ligne de prévention contre les accidents, particulièrement durant les vacances d'été marquées par une forte affluence vers les sites de baignade et de loisirs. En conclusion, le ministère a rappelé que la protection des vies humaines est une responsabilité collective qui requiert la mobilisation de tous, appelant à faire preuve de prudence et à respecter les mesures de prévention afin d'éviter les drames qui se répètent chaque été.

L. Zeggane

LE MINISTÈRE DES FINANCES DÉMENT DES RUMEURS SUR L'ALLOCATION TOURISTIQUE

Pas de retour à l'ancien dispositif

Le ministère des Finances a démenti les informations relayées sur certaines pages des réseaux sociaux faisant état d'une éventuelle révision ou suppression des nouvelles dispositions relatives à l'allocation touristique et d'un retour à l'ancien dispositif. Dans un communiqué, le ministère a affirmé que le document largement diffusé et présenté comme émanant de ses services est un faux, précisant qu'il «ne repose sur aucun fondement et n'a été émis par aucune de ses structures». Le département ministériel rappelle que l'ensemble des communiqués, décisions et informations relevant de ses compétences est publié exclusivement par le biais de ses canaux officiels, invitant ainsi les citoyens et les médias à faire preuve de vigilance face aux contenus non authentifiés. Le ministère a appelé également à ne pas relayer ni partager des documents ou informations dont l'origine n'est pas vérifiée, tout en privilégiant les sources officielles pour toute information relative à ses activités. Enfin, le ministère des Finances a souligné qu'il se réserve le droit d'engager toutes les procédures judiciaires nécessaires à l'encontre des auteurs et des personnes impliquées dans la fabrication, la diffusion ou la promotion de faux documents susceptibles d'induire l'opinion publique en erreur et de porter atteinte à la crédibilité des institutions de l'État.

A. N.

BILAN DE LA PROTECTION CIVILE

50 incendies maîtrisés en 24 heures, 4 encore actifs

Les services de la Protection civile ont enregistré durant ces dernières 24 heures, 54 incendies dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public, hier, par la Direction générale de la Protection civile. Sur ce total, les équipes de la Protection civile, mobilisées à travers tout le territoire national, sont parvenues à maîtriser 50 de ces foyers. Quatre incendies restent toutefois actifs, répartis entre les wilayas de Jijel et de Tizi-Ouzou. À Aïn El Hammam (wilaya de Tizi-Ouzou), les agents de la Protection civile s'employaient toujours à éteindre un feu de forêt. Les trois autres foyers encore en activité se situent dans la wilaya de Jijel, au niveau des communes de Ouled Rabah, Oudjana et El Anseur, a précisé le même bilan.

11 DÉCÉS ET 243 BLESSÉS SUR LES ROUTES

Au cours de la même période, les accidents de la circulation ont fait 11 morts et 243 blessés à travers le territoire national. S'agissant du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 1413 interventions ayant permis de sauver 1092 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 275 autres et d'évacuer 44 personnes vers les structures sanitaires locales, a ajouté le bilan, déplorant, toutefois, le décès par noyade, d'un jeune âgé de 23 ans à Annaba. En outre, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Saïda ont repêché le corps sans vie d'une fillette âgée de quatre ans, dans une piscine au village Hamidet, commune Ouled Khaled. Les secours de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de trois incendies, urbains, industriels et autres, dans les wilayas d'Alger et Sidi Bel Abbès, a conclu le bilan.

L. Z.

UNION DES ÉTUDIANTS SAHRAOUI

Le 5e Congrès du 5 au 7 août à El-Ayoun

La wilaya d'El-Ayoun accueille, du 5 au 7 août, les travaux du 5e Congrès de l'Union des étudiants de la Saguia El-Hamra et du Rio de Oro, baptisé « Congrès du chahid Abdelrahim Badri », placé sous le thème : « Les étudiants sahraouis : engagement et résilience pour imposer notre existence ».



Dans une déclaration accordée à l'Agence de presse sahraouie (SPS), Slouka Bouchraya, membre de la commission préparatoire du congrès, a expliqué que le choix de ce thème reflète la conjoncture actuelle que traverse la cause sahraouie sur les plans régional et

international. Elle a souligné que les étudiants sont appelés à jouer un rôle majeur dans cette étape décisive en contribuant à la défense des droits du peuple sahraoui et à la réussite de son combat national. Elle a indiqué que le

congrès réunira plus de 300 congressistes, représentant les différentes structures de l'organisation estudiantine, ainsi que plus de 150 invités, issus des institutions nationales et de plusieurs organisations de jeunesse et

d'étudiants provenant de différents continents. La même responsable a insisté sur le fait que le contexte international actuel exige la mobilisation des compétences et des qualifications des étudiants, non seulement pour participer au combat sur le terrain, mais aussi pour faire face aux politiques du Maroc, à ses campagnes de désinformation, à la guerre psychologique qu'il mène, ainsi qu'à son recours croissant aux nouvelles technologies et aux alliances internationales visant, selon elle, à porter atteinte à la cause sahraouie. À l'issue de ses travaux, le congrès élira une nouvelle direction de l'Union, composée d'un secrétaire général et d'un bureau exécutif, chargés de mettre en œuvre les orientations adoptées pour les quatre prochaines années. Les participants examineront également le cadre réglementaire régissant le mouvement estudiantin sahraoui, adopteront un programme

d'action et une stratégie de travail, avant de publier une série de recommandations et de messages portant sur les principales questions nationales et internationales. La commission préparatoire, composée de 35 membres représentant les différentes composantes de l'Union des étudiants et des diplômés, les institutions nationales ainsi que les territoires sahraouis occupés, œuvre depuis plusieurs mois à la préparation de ce rendez-vous. Les travaux du congrès devraient être marqués par la présence de hauts responsables de l'État sahraoui et du Front Polisario. Pour rappel, le 13e Congrès du Front Polisario, tenu en décembre 2011, avait décidé de faire de l'Union des étudiants de la Saguia El-Hamra et du Rio de Oro une organisation de masse affiliée au Front Polisario, aux côtés des autres organisations populaires représentant la jeunesse, les travailleurs et les femmes.

M. Seghilani

STAGE EN FRANCE

La sélection U17 sahraouie reçue officiellement à Gonfreville-l'Orcher

La commune française de Gonfreville-l'Orcher, en Normandie, a organisé lundi une réception officielle en l'honneur de la sélection nationale sahraouie de football et de l'équipe des moins de 17 ans, actuellement en stage dans la ville dans le cadre de leur programme de préparation aux prochaines échéances sportives.

Cette rencontre a réuni les deux sélections, les membres du comité de jumelage, des bénévoles ainsi que des représentants des médias locaux. Elle a également constitué une nouvelle occasion pour les autorités municipales de réaffirmer leur solidarité avec le peuple sahraoui et son droit à l'autodétermination. Installée depuis plusieurs jours au centre René-Cance, la délégation sportive sahraouie bénéficie, selon les organisateurs, de toutes les conditions nécessaires pour assurer une préparation optimale. À cette occasion, le drapeau de la République arabe sahraouie démocratique flotte durant toute la semaine au sommet de l'hôtel de ville de Gonfreville-l'Orcher, en signe de soutien au peuple sahraoui. La cérémonie s'est déroulée en présence notamment de Martial Haut, premier adjoint au maire, d'Alban Bruno, de Thierry Fondi, conseiller municipal chargé des sports, d'André Vallin, conseiller chargé des relations internationales, de Serge Le Bris, président du comité de jumelage et des échanges internationaux, ainsi que de plusieurs élus, bénévoles et représentants de la presse locale.

UN ENGAGEMENT QUI DÉPASSE LE CADRE SPORTIF

Au nom de la municipalité, Martial Haut a souhaité la bienvenue à la délégation sahraouie, soulignant que cette initiative revêt une portée bien plus importante qu'un simple événement sportif. Il a rappelé l'engagement historique de Gonfreville-l'Orcher aux côtés du peuple sahraoui, illustré notamment par le jumelage avec la daïra de Grefia, dans les camps de réfugiés sahraouis, l'accueil annuel d'enfants sahraouis dans le cadre du programme « Vacances en paix », ainsi que le soutien apporté à plusieurs projets humanitaires. Le premier adjoint a également indiqué que la ville accueille, pour la troisième année consécutive, la sélection nationale sahraouie pour un stage de préparation. Il a toutefois regretté que les enfants des camps de réfugiés n'aient pas pu participer cette année au programme « Vacances en

paix » en raison du refus de délivrance des visas, tout en exprimant l'espoir de voir ces échanges humanitaires reprendre dès l'année prochaine. Martial Haut a réitéré le soutien de la municipalité aux revendications sahraouies et à la recherche d'une solution conforme au droit international. Il a également évoqué la situation des prisonniers politiques sahraouis détenus au Maroc, rappelant qu'une motion de soutien a récemment été adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

LA RECONNAISSANCE DU FRONT POLISARIO

De son côté, Mohamed Ali Zerouali, représentant du Front Polisario en France, a exprimé sa profonde gratitude envers la municipalité, ses élus, ses habitants, le comité de jumelage et l'ensemble des bénévoles qui, depuis plusieurs décennies, œuvrent à faire vivre cette solidarité. Il a souligné que le jumelage entre Gonfreville-l'Orcher et la daïra de Grefia constitue « un lien vivant de fraternité, d'amitié et de solidarité » entre les deux peuples.

Mohamed Ali Zerouali a également mis en avant les différentes formes de cet engagement, notamment l'accueil des enfants sahraouis, le soutien aux projets humanitaires dans les camps de réfugiés et les actions de sensibilisation menées

auprès de l'opinion publique française en faveur de la cause sahraouie. Évoquant la situation des réfugiés sahraouis, il a appelé à ne pas laisser la diminution de l'aide humanitaire et les difficultés croissantes affaiblir leur détermination. Il a aussi exprimé sa solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis et leurs familles, appelant au respect de leurs droits fondamentaux et à leur libération. « Le peuple sahraoui ne demande aucun privilège ; il réclame simplement l'application du droit international », a-t-il déclaré, avant de remercier la ville pour la constance de son engagement.

LE FOOTBALL AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ

Le président du comité de jumelage et des échanges internationaux, Serge Le Bris, a souhaité un excellent séjour à la délégation sahraouie, réaffirmant l'attachement de la ville et de son comité aux liens de solidarité et d'amitié qui les unissent au peuple sahraoui.

Le président de la Confédération sahraouie de football, Tguikhatri Aïda, a, pour sa part, remercié le conseil municipal, les habitants de Gonfreville-l'Orcher ainsi que le personnel du centre René-Cance pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité. Il s'est félicité de l'opportunité offerte aux

jeunes joueurs sahraouis de poursuivre leur formation et d'améliorer leur niveau grâce à ce stage ponctué de rencontres amicales avec des clubs locaux. Dans le cadre de cette préparation, la sélection sahraouie disputera deux matchs amicaux. Le premier opposera l'équipe nationale sahraouie à l'équipe première du club ESMGO, ce mercredi 5 août à 18h30, au stade Maurice-Baquet. Le second mettra aux prises la sélection sahraouie des moins de 17 ans et l'équipe U17 du club Solidarité Sportive de Gournay (SSG), vendredi 7 août à 19h00, au Stade de la Paix de Gournay.

Les deux rencontres seront ouvertes gratuitement au public. À travers cette réception, Gonfreville-l'Orcher réaffirme une tradition de solidarité avec le peuple sahraoui vieille de plusieurs décennies. Au-delà de la coopération décentralisée, des actions humanitaires et des échanges de jeunes, le football apparaît ainsi comme un vecteur de rencontre, de formation et d'amitié entre les peuples. Le drapeau sahraoui hissé sur l'hôtel de ville pendant toute la durée du séjour de la délégation sportive symbolise cet engagement durable et la volonté de la municipalité de poursuivre son soutien à la cause sahraouie.

M.S.

BÉNIN

Soutien renouvelé au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

La secrétaire générale de l'Union nationale des femmes sahraouies, Chaba Seini, a pris part à la réunion régionale africaine de la Marche mondiale des femmes, organisée au Bénin à l'invitation de cette organisation. Placée sous le thème « Les femmes africaines unies pour la justice et l'égalité », cette rencontre a réuni des coordinatrices et représentantes venues de plusieurs pays du continent. Les travaux, qui se sont déroulés sur trois jours, ont constitué une étape de concertation, de coordination et de préparation en vue de la rencontre internationale

de la Marche mondiale des femmes, prévue en octobre prochain au Kenya. Les participantes ont débattu de nombreuses questions politiques, sociales et liées aux droits des femmes africaines.

Elles ont également évalué les actions menées jusqu'à présent, examiné les moyens de renforcer les alliances féministes, d'améliorer la représentation et la participation des femmes, d'élaborer des positions communes et de définir les priorités ainsi que les plans d'action pour la prochaine période. Au cours des débats, Chaba Seini a présenté un exposé sur la situation des

femmes sahraouies confrontées à l'occupation, dans les camps de réfugiés sahraouis et au sein de la diaspora. Elle a mis en lumière les multiples défis auxquels elles sont confrontées, tout en soulignant leur rôle dans la lutte nationale pour la liberté et l'indépendance, ainsi que leur contribution à la résilience et à l'édification de la société sahraouie.

La responsable sahraouie a affirmé que les femmes sahraouies, en tant que composante essentielle du peuple sahraoui, incarnent à travers leur engagement et leur résistance les aspirations de leur

peuple à la liberté, à l'autodétermination et à l'indépendance. Elle a estimé que les difficultés auxquelles elles font face, qu'elles vivent sous occupation, dans les camps de réfugiés ou en exil, reflètent la réalité globale du peuple sahraoui. À ce titre, elle a appelé au renforcement de la solidarité des mouvements féminins africains et internationaux envers la femme sahraouie et sa cause. À l'issue de la réunion, les participantes ont réaffirmé leur solidarité avec la lutte des femmes sahraouies et leur soutien à la cause sahraouie.

M. S.

GHAZA

Le criminel de guerre Netanyahu refuse de se retirer

Le Premier ministre de l'entité sioniste, Benjamin Netanyahu, recherché par un mandat international pour ses crimes de guerre, poursuit sa fuite en avant en réitérant, cette fois, le refus de se retirer des lignes actuelles dans la bande de Ghaza.

PH: DR



L'entité sioniste profite de l'appui des États-Unis et de la complicité, ouverte ou hypocrite, des pays occidentaux, hormis l'Espagne, pour intensifier délibérément ses bombardements sur la bande de Ghaza, en violation de l'accord sur le cessez-le-feu, tout comme au Liban, dans une démarche qualifiée de génocide par quasiment le monde entier et partout condamnée en tant que tel. L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 73.381 martyrs et 174 231 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan donné, mercredi, par les autorités sanitaires palestiniennes. Les corps de quatre martyrs et d'un blessé ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des 24 heures précédentes, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 1 254 Palestiniens sont tombés en martyrs et 4 121 autres ont été blessés, tandis que les corps de 804 martyrs ont été récupérés,

selon les autorités sanitaires. Les Nations unies ont alerté mardi sur la détérioration continue de la situation humanitaire dans la bande de Ghaza, soulignant que celle-ci « demeure un environnement dangereux pour les civils », compte tenu des attaques militaires et des démolitions de maisons perpétrées par les forces d'occupation israéliennes.

Elles ont insisté sur la nécessité de protéger les civils et les infrastructures civiles, conformément aux dispositions du droit international humanitaire. À ce propos, le ministère palestinien des Affaires étrangères a indiqué que le document d'analyse établi par la Rapporteuse spéciale des Nations unies sur le droit de toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale susceptible d'être atteint, Tlaling Mofokeng, constitue une preuve de plus sur l'horreur de l'occupant sioniste à l'encontre des Palestiniens dans la bande de Ghaza. Dans un communiqué publié mardi et repris par l'agence de presse

Wafa, le ministère palestinien a expliqué que ce document intitulé : "Collectif d'études sur le génocide médical : le génocide reproductif en tant que crise de santé publique" constitue "une preuve de plus à même de documenter le ciblage par l'entité sioniste de l'infrastructure et du système de santé palestiniens, ainsi que les dimensions juridiques et humanitaires des crimes commis par l'occupant sioniste contre le peuple palestinien, en particulier dans la bande de Ghaza". Tout récemment, la résistance palestinienne a annoncé son engagement à respecter l'accord conclu concernant la mise en œuvre de la deuxième phase du cessez-le-feu en octobre 2025, notamment les obligations de toutes les parties.

La poursuite de l'agression sioniste contre la population menace la prochaine phase du cessez-le-feu à Ghaza. C'est la position des médiateurs qui dénoncent des violations du droit international et craignent une aggravation de la crise humanitaire. Ils

appellent la communauté internationale à faire pression sur l'entité sioniste. Le 3 août, le Qatar, l'Égypte et la Turquie ont exprimé, dans une déclaration commune, leur vive inquiétude face à la poursuite des opérations militaires sionistes dans la bande de Ghaza. Pour ces trois pays, les frappes sionistes compromettent la mise en œuvre de la prochaine phase du cessez-le-feu et menacent les récents progrès diplomatiques. Les médiateurs accusent l'entité sioniste de violer le droit international humanitaire, et en donnent pour preuves les frappes qui ont visé des infrastructures médicales et provoqué de nombreuses victimes civiles, notamment parmi les femmes et les enfants. Il s'agit, soulignent les médiateurs, de violation des engagements prévus dans la feuille de route de paix, et ils rappellent que la résistance palestinienne a accepté le plan présenté par les médiateurs, y compris la disposition relative au confinement de ses armes.

M'hamed Rebah

ÉDUCATION DANS LES ZONES DE CONFLIT

La RASD plaide pour une mobilisation africaine

La République arabe sahraouie démocratique (RASD) a pris part, à Addis-Abeba, à la réunion générale des ambassadeurs consacrée à l'éducation dans les zones de conflit, organisée par le Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité de l'Union africaine (UA), au siège de l'organisation continentale. La rencontre, présidée par l'ambassadeur d'Algérie auprès de l'Union africaine, Mohamed Khaled, a réuni des commissaires de l'UA, des représentants des États membres ainsi que des partenaires internationaux afin d'examiner les défis auxquels est confronté le secteur de l'éducation dans les régions touchées par les conflits armés. La République sahraouie était représentée par son représentant permanent auprès de l'Union africaine, Lamine Baâli, qui a souligné, dans son intervention, que l'accès à l'éducation dans les zones de conflit ne constitue pas un luxe, mais un droit fondamental et un véritable « fil de vie » garantissant aux enfants stabilité, dignité et espoir d'un avenir meilleur. Le diplomate sahraoui a insisté sur le fait que l'investissement dans l'éducation des réfugiés représente également un investissement direct dans la paix et la reconstruction des sociétés affectées par les conflits. Évoquant les conséquences des guerres sur les systèmes éducatifs, il a rappelé que les conflits armés détruisent les fondements mêmes de l'enseignement à travers les attaques contre les établissements scolaires, le déplacement des enseignants et la privation de milliers d'enfants de leur droit à l'éducation. Il a également attiré l'attention sur la situation particulièrement préoccupante des enfants réfugiés, notamment des filles, confrontés à des défis multiples allant bien au-delà de la pauvreté, tels que l'exclusion, l'insécurité et les traumatismes psychologiques liés aux conflits. À cette occasion, le représentant sahraoui a appelé l'Union africaine et ses partenaires à mettre en œuvre des mesures concrètes afin d'assurer la continuité de l'enseignement dans les zones de conflit. Il a notamment plaidé pour un financement accru des écoles situées dans les camps de réfugiés et les régions affectées par les conflits, la création d'environnements d'apprentissage sûrs, le renforcement des capacités des enseignants grâce à des formations, des ressources adaptées et un soutien psychosocial. Il a également insisté sur la nécessité d'intégrer les enfants réfugiés dans les plans nationaux d'éducation et d'améliorer les conditions de travail des enseignants tout en renforçant leur motivation, afin de garantir qu'aucun enfant ne soit privé de son droit à l'éducation.

M.Seghilani

ÉCOSSE

Un collectif d'enseignants défie les pro-sionistes

Le collectif écossais « Teachers for Peace » (Enseignants pour la paix) a rejeté les accusations formulées à son encontre par l'organisation « UK Lawyers for Israel » (Avocats britanniques pour Israël), réaffirmant sa volonté de poursuivre l'enseignement des questions liées à la Palestine et à la guerre à Ghaza sur la base des faits, des preuves documentées et du droit international. Le collectif dénonce également des tentatives d'intimidation visant à restreindre la liberté académique des enseignants.

Cette prise de position intervient après le dépôt, par l'organisation pro-israélienne, d'un dossier juridique de cinquante pages adressé au gouvernement écossais, aux autorités locales ainsi qu'à plusieurs organismes éducatifs. Le document accuse le collectif d'introduire dans les établissements scolaires un contenu présenté comme « politiquement biaisé » et d'utiliser des supports pédagogiques qualifiés « d'anti-israéliens ». En réponse, « Teachers for Peace » a publié une lettre ouverte

appelant enseignants, universitaires et acteurs du monde de l'éducation à lui témoigner leur solidarité. Le collectif affirme que les accusations reposent sur une déformation de ses positions et une présentation erronée de ses ressources pédagogiques, dont l'objectif est, selon lui, de promouvoir les valeurs de paix, de justice et de respect des droits humains. L'affaire a rapidement attiré l'attention des médias britanniques. Le quotidien The Times a notamment consacré deux articles au dossier, s'appuyant sur les allégations de l'organisation pro-israélienne. Le premier évoquait des supposées tentatives d'influence sur les élèves au sein des établissements scolaires, tandis que le second ciblait Sarah Alouissi, l'une des fondatrices du collectif, critiquant sa participation à la cérémonie d'ouverture du Parlement écossais à l'invitation d'un député du Parti des Verts. Le journal y voyait le signe d'une influence croissante du collectif dans les milieux éducatifs et politiques. Dans un communiqué officiel, « Teachers

for Peace » a catégoriquement rejeté l'ensemble de ces accusations. Le collectif insiste sur le fait que son travail est conforme aux principes de l'enseignement fondé sur les faits et les preuves, et ne contrevient nullement au devoir de neutralité professionnelle. Selon lui, l'intégrité intellectuelle consiste à présenter des informations vérifiées, et non à placer sur un pied d'égalité des faits établis et des affirmations dépourvues de fondement. Le collectif rappelle avoir organisé, au cours de l'année écoulée, plusieurs sessions de formation destinées aux enseignants, portant sur la notion de neutralité dans l'enseignement et sur la responsabilité du personnel éducatif dans la promotion de la justice sociale. Ces échanges s'inscrivent, souligne-t-il, dans le cadre du développement professionnel des enseignants. Les membres du collectif estiment également que l'enseignement d'événements historiques majeurs, tels que les génocides du Rwanda et de Srebrenica, repose naturellement sur des preuves his-

toriques incontestables et ne nécessite pas d'accorder la même crédibilité aux récits des auteurs de ces crimes. Ils considèrent que cette même approche pédagogique doit prévaloir lorsqu'il s'agit d'aborder la guerre menée contre la bande de Ghaza. Enfin, le collectif s'appuie sur les conclusions de la Commission internationale indépendante d'enquête des Nations unies, qui a annoncé en septembre 2025 disposer de motifs raisonnables permettant de croire que l'entité sioniste a commis des actes susceptibles de constituer un génocide à l'encontre des Palestiniens de la bande de Ghaza. Il affirme que les enseignants sont pleinement en droit de s'appuyer sur les conclusions des institutions internationales reconnues, tout en précisant que certains gouvernements contestent encore ces évaluations et que les procédures engagées devant les juridictions internationales sont toujours en cours.

M.S.

PRÈS DE TROIS ANS APRÈS LE MASSACRE DE SABRA À GHAZA

112 martyrs palestiniens enfin inhumés

Près de trois ans après le massacre de Sabra, dans la ville de Ghaza, 112 Palestiniens ont enfin été inhumés après l'extraction de leurs dépouilles des décombres d'un immeuble détruit par les bombardements de l'occupation sioniste.

Cette cérémonie, chargée d'émotion, intervient alors que les opérations militaires se poursuivent dans l'enclave malgré le cessez-le-feu, tandis que la Cisjordanie occupée connaît une nouvelle escalade marquée par des incursions, des arrestations, des démolitions d'habitations et des violences de colons. Les familles Abou Sharia et Al-Husayneh ont enfin pu faire leurs adieux à 112 de leurs proches, morts en novembre 2023 sous les décombres d'un immeuble du quartier de Sabra, dans la ville de Ghaza. Le bâtiment, où s'étaient réfugiés des centaines de déplacés après la destruction de leurs habitations, avait été pulvérisé lors d'un bombardement ayant coûté la vie à plus de 300 Palestiniens, parmi lesquels 44 enfants, 37 femmes et plusieurs personnes en situation de handicap. Faute d'engins de déblaiement et en raison de la poursuite des bombardements, les équipes de la Défense civile palestinienne n'ont pu reprendre les recherches qu'à partir de la mi-juillet. En dix-sept jours, elles sont parvenues à récupérer les restes de 112 victimes. Pour les familles, cette inhumation constitue un soulagement mêlé d'une douleur toujours intacte. « Nous pouvons enfin honorer nos martyrs, mais la souffrance demeure la même qu'au premier jour », confie l'un des proches des victimes. Selon Mahmoud Bassal, porte-parole de la Défense civile palestinienne, des milliers de disparus demeurent encore ensevelis sous les décombres. Le Comité gouvernemental chargé des personnes disparues estime à près de 6 000 le nombre officiel de Palestiniens toujours portés disparus, tout en soulignant que ce chiffre pourrait atteindre 15 000. Parmi les victimes figurait notamment Mofeed Al-Husayneh, ancien ministre palestinien des Travaux publics et du Logement, qui avait accueilli près de 200 membres de sa famille dans son habitation après la destruction de leurs maisons. Le bâtiment a lui aussi été pris pour cible, provoquant la mort de nombreux réfugiés.

UN BILAN HUMAIN QUI CONTINUE DE S'ALOURDIR

Dans son dernier rapport quotidien, le ministère de la Santé de Ghaza indique que, depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 11 octobre 2025, 1 254 Palestiniens ont été tués, 4 121 autres blessés et 804 corps extraits des décombres à la suite des violations répétées de la trêve par l'occupation. Au cours des dernières vingt-quatre heures, quatre nouveaux martyrs ont été enregistrés, dont deux personnes décédées des suites de leurs blessures et deux autres retrouvées sous les gravats, en plus d'un blessé. Les autorités sanitaires précisent que de nombreuses victimes demeurent encore sous les décombres ou dans des secteurs inaccessibles aux équipes de secours en raison de la poursuite des opérations militaires. Depuis le début de l'offensive, le 7 octobre 2023, le bilan officiel s'élève désormais à 73 381 martyrs et 174 231 blessés.

L'OCCUPATION POURSUIT SES ATTAQUES CONTRE GHAZA

En dépit du cessez-le-feu, les forces de l'occupation sioniste poursuivent leurs bombardements et tirs d'artillerie contre



Phs: DR

plusieurs secteurs de la bande de Ghaza. Un Palestinien, Mohammad Bassam Mushtaha, est décédé des suites de blessures subies lors d'un précédent bombardement contre la ville de Ghaza. Des véhicules militaires ont ouvert le feu au nord du camp d'Al-Bureij, tandis que l'artillerie pilonnait intensément le secteur. Les bombardements ont également visé l'est et le sud-ouest de Khan Younès ainsi que le quartier d'Al-Tuffah, à l'est de la ville de Ghaza. Selon des sources locales, les frappes aériennes, les destructions d'infrastructures et les restrictions imposées à l'entrée de l'aide humanitaire et des fournitures médicales se poursuivent dans l'ensemble de l'enclave.

NOUVELLE ESCALADE EN CISJORDANIE OCCUPÉE

En parallèle, les forces de l'occupation ont multiplié les incursions dans plusieurs villes et villages de la Cisjordanie occupée. À Tulkarem, plusieurs monuments dédiés à des figures nationales palestiniennes ont été détruits, tandis que des portraits de martyrs ont été arrachés dans plusieurs localités. Ces opérations interviennent alors que l'offensive contre la ville et les camps de réfugiés de Tulkarem et de Nour Shams se poursuit pour le 555e jour

consécutif, provoquant morts, blessés, destructions et déplacements forcés. À Beit Fajjar, au sud de Bethléem, les soldats ont lancé des grenades lacrymogènes et assourdissantes avant de saccager un commerce. D'autres incursions ont également été signalées dans plusieurs localités du gouvernorat de Naplouse.

UN JEUNE PALESTINIEN BLESSÉ PRÈS D'EL-QODS OCCUPÉE

Les opérations militaires se sont également intensifiées dans les environs d'El-Qods occupée. Un jeune Palestinien a été blessé par balle au pied près de la porte d'Al-Dahiya, dans la localité d'Al-Ram, alors que les forces de l'occupation lançaient une vaste opération dans le camp de réfugiés de Qalandia. Selon le Croissant-Rouge palestinien, la victime a reçu les premiers soins avant d'être transférée à l'hôpital. Des sources locales rapportent que les soldats ont pris d'assaut le siège du Comité populaire du camp, expulsé plusieurs familles de leurs habitations, interdit la prière de l'aube dans les mosquées et agressé plusieurs habitants ainsi que le journaliste Mohammad Samreen. Plusieurs Palestiniens ont également été arrêtés. La Commission palestinienne de lutte contre le mur et la colonisation

indique que les forces de l'occupation et les colons ont commis 2 256 agressions au cours du seul mois de juillet, dont 1 458 directement attribuées à l'armée de l'occupation.

DÉMOLITIONS, ARRESTATIONS ET VIOLENCES DES COLONS

À Bethléem, deux maisons habitées ont été détruites dans la localité de Nah-halin après l'expulsion forcée de leurs occupants, tandis qu'une autre habitation a été rasée dans le village d'Al-Minya. Dans les territoires palestiniens occupés de 1948, les autorités de l'occupation ont également démoli la maison de Monir Bakri à Al-Bi'na, en Galilée, après avoir expulsé la famille sous la menace des armes. Au moins treize Palestiniens ont par ailleurs été arrêtés lors d'une vaste campagne menée dans plusieurs gouvernorats de Cisjordanie occupée, tandis que de nombreuses habitations ont été perquisitionnées. Les autorités de l'occupation ont également notifié des ordres de démolition visant plusieurs installations touristiques à l'est de Jénine. Dans le même temps, des colons ont saboté une conduite d'eau alimentant plusieurs familles palestiniennes dans la région de Tubas et installé de nouvelles structures laissant craindre la création d'un nouveau point de colonisation. À Beit Iskaria, au sud de Bethléem, des bulldozers ont nivelé des terres agricoles en vue d'étendre la colonie de Gush Etzion. Dans le gouvernorat de Ramallah, des colons ont attaqué le véhicule d'un agriculteur palestinien, tandis qu'au sud d'ElKhalil, les forces de l'occupation ont détruit deux salles de classe et une unité sanitaire de l'école de Shaab Al-Butum, dans la région de Masafer Yatta. Entre les milliers de disparus encore ensevelis sous les décombres de Ghaza, les violations persistantes du cessez-le-feu, l'intensification des incursions militaires, les démolitions d'habitations et les violences des colons en Cisjordanie occupée, la situation humanitaire et sécuritaire continue de se dégrader. Malgré les appels de la communauté internationale à la protection des civils et au respect du droit international, les Palestiniens demeurent confrontés à une crise qui ne cesse de s'aggraver.

M. Seghilani

SELON L'ONU

Plus de 820 000 déplacés libanais retournent chez-eux

Plus de 820 000 Libanais déplacés par la guerre ont pu regagner leurs régions d'origine à la faveur de l'accalmie observée dans le sud du Liban, a annoncé le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Malgré ce retour progressif, des centaines de milliers de personnes demeurent encore déplacées, tandis que les destructions causées par les combats continuent de peser lourdement sur les conditions de vie des populations.

Dans un rapport publié mardi soir, l'OCHA indique que 821 077 personnes étaient retournées dans leurs localités d'origine au 30 juillet, alors que plus de 360 000 personnes restent toujours déplacées. Parmi elles, près de 26 000 sont hébergées dans des centres d'accueil gouvernementaux. L'escalade militaire entre la résistance libanaise et

l'entité sioniste avait provoqué un vaste mouvement de déplacement de population à travers le pays. Le conflit s'était intensifié après les premières frappes américano-sionistes contre l'Iran, auxquelles avait succédé une riposte de la résistance libanaise par des tirs de roquettes. En réaction, l'armée d'occupation avait lancé une vaste campagne de bombardements aériens, accompagnée d'une offensive terrestre dans le sud du Liban. Depuis la signature, en juin dernier, d'un mémorandum d'entente entre Washington et Téhéran visant à mettre fin aux affrontements entre les deux parties, la situation sécuritaire au Liban s'est sensiblement apaisée. Cet accord a également favorisé la poursuite des négociations indirectes entre le Liban et l'entité sioniste. Dans ce contexte, une septième session de pourparlers, organisée sous médiation américaine, se

tient actuellement à Rome. Ouvertes mardi et prévues jusqu'à jeudi, ces discussions portent notamment sur le retrait progressif des forces d'occupation de nouvelles zones du sud du Liban, une revendication centrale des autorités libanaises. Toutefois, malgré la baisse des hostilités, les violations du cessez-le-feu se poursuivent. L'armée d'occupation continue de mener des frappes aériennes sporadiques, des tirs d'artillerie ainsi que des opérations de destruction et de démolition dans plusieurs localités du sud du pays. L'ONU souligne également l'ampleur des dégâts causés aux infrastructures civiles. Les réseaux d'eau et d'électricité ont été gravement endommagés par les bombardements, compromettant l'accès à l'eau potable pour plus de 700 000 habitants du sud du Liban, région qui a enregistré la plus forte concentration

de déplacés au cours du conflit. Sur le plan politique, les négociations engagées ces derniers mois entre Beyrouth et l'entité sioniste ont abouti, en juin, à un accord-cadre prévoyant plusieurs mesures, dont le désarmement de la résistance libanaise, un retrait progressif des forces d'occupation du sud du Liban et le déploiement de l'armée libanaise dans les secteurs concernés, en commençant par des « zones pilotes ». La résistance libanaise a toutefois rejeté cet accord. Son secrétaire général, Naïm Qassem, a réaffirmé mardi son opposition à toute remise des armes. Il a également estimé que les négociations directes avec l'entité sioniste « n'apporteront au Liban que honte, humiliation, déception et concessions successives », réitérant la position de son mouvement face au processus en cours.

M. S.

ORAN. UNIVERSITÉ "MOHAMED BENAHMED"

Près de 6 100 nouveaux étudiants

L'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" s'apprête à franchir un nouveau cap pour l'année universitaire 2026-2027 avec l'arrivée attendue de près de 6 100 nouveaux bacheliers. Entre une forte affluence dans les domaines des sciences humaines et économiques, l'intégration des futurs enseignants de l'ENS, et l'ouverture de huit nouvelles spécialités alignées sur les exigences du marché de l'emploi, l'établissement consolide son statut de pôle académique incontournable.



Selon les données communiquées par la direction de l'établissement, ce sont très exactement 6 094 étudiants qui feront leurs premiers pas sur le campus oranais cette année. Le professeur Omar Mahouz, vice-recteur chargé de la formation supérieure, a détaillé la répartition de ces nouveaux effectifs, soulignant l'attractivité continue des filières phares de l'université. Sur la totalité des inscrits, 5 775 étudiants intègrent les cursus classiques. Le pôle Droit et sciences politiques se taille la part du lion avec 1 662 affectations, suivi de très près par la faculté des Sciences économiques, commerciales et de gestion qui séduit 1 364 jeunes. Les départements des Langues et des Sciences sociales accueilleront quant à eux respectivement 1 301 et 798 nouveaux venus.

Les disciplines techniques et scientifiques maintiennent également leur dyna-

mique, avec 361 orientations en sciences et technologies et 289 en sciences de la Terre et de l'Univers. Il est également à noter le succès de la licence à double spécialité alliant Relations internationales et Langue anglaise, qui a attiré une centaine d'étudiants. À ce corps étudiant principal s'ajoute une cohorte de 319 élèves de l'Ecole normale supérieure (ENS). Ces futurs enseignants des cycles primaire, moyen et secondaire suivront leurs formations en langues étrangères (français, anglais, espagnol et allemand) au sein même de l'Université d'Oran 2. Pour assurer un encadrement de qualité à l'ensemble de ces étudiants, l'institution s'appuie sur une équipe pédagogique robuste de 1 002 enseignants-chercheurs de divers grades.

Au-delà des chiffres d'admission, la véritable nouveauté de cette rentrée réside dans la modernisation de l'offre pédagogique, qui compte désormais 124 par-

cours de formation. Afin de mieux répondre aux mutations technologiques et aux besoins d'insertion professionnelle, l'université a introduit sept nouveaux programmes de master. Les étudiants pourront ainsi se spécialiser dans des domaines de pointe via des masters académiques en droit judiciaire, en administration électronique et transactions numériques, en gestion des ressources humaines, en diplomatie et coopération internationale, ainsi qu'en prévention et lutte contre les addictions. Le secteur professionnel bénéficie lui aussi d'ajouts majeurs avec des masters dédiés au tourisme intelligent et aux cultures connectées, ainsi qu'à la communication et au tourisme. Enfin, s'inscrivant dans l'ère du numérique, l'établissement a obtenu l'agrément pour lancer une toute nouvelle licence intitulée "Pratiques linguistiques et entrepreneuriat", dispensée intégralement à distance.

PORTS D'ORAN ET D'ARZEW

Nouvelle édition de l'initiative nationale "Ports bleus" ce jeudi

La wilaya d'Oran accueillera, aujourd'hui, une nouvelle édition de l'initiative nationale "Ports bleus", inscrite dans le cadre du programme national visant à préserver l'environnement marin et à consolider le cadre général des ports de pêche, a-t-on appris auprès de la direction de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya. Organisée chaque année dans l'ensemble des wilayas côtières du pays, cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations nationales en faveur de la promotion de l'économie bleue et de l'ancrage des principes du développement durable. Elle constitue un rendez-vous environnemental important

favorisant l'action participative entre les différentes institutions, organismes et associations, afin de sensibiliser à l'importance de la protection du milieu marin, de réduire les sources de pollution et de promouvoir la culture du bénévolat, ainsi que la préservation des espaces côtiers, considérés comme un levier essentiel du développement économique et social. Cette année, l'opération se déroulera simultanément au niveau des ports de pêche d'Oran et d'Arzew, ainsi qu'à l'abri de pêche de Kristel. Le lancement officiel sera donné à partir de 9h00 au port de pêche d'Oran, précise la même source. Le programme de cette initiative comporte

deux phases. La première sera consacrée au nettoyage des quais, des espaces terrestres et des abords des ports, tandis que la seconde portera sur le nettoyage du plan d'eau par des plongeurs professionnels relevant de différentes associations participantes, afin de retirer les déchets et détritiques immergés constituant une source de pollution du milieu marin. Cette édition verra la participation de plusieurs secteurs et organismes, notamment les directions de l'Environnement, du Tourisme et des Travaux publics, la Protection civile, les Scouts musulmans algériens, ainsi que des associations environnementales et des clubs spécialisés

dans la protection du milieu marin. D'importants moyens humains et matériels seront mobilisés pour assurer le succès de cette opération de nettoyage.

Les organisateurs misent sur cette initiative pour renforcer la culture de la préservation de l'environnement marin, promouvoir des comportements écoresponsables et consolider la coordination entre les différents acteurs locaux pour la protection des ports et de leur environnement, en cohérence avec les efforts nationaux visant à valoriser les ressources marines, développer l'économie bleue et garantir la durabilité des écosystèmes côtiers.

TISSEMSILT. PROCHAINE RENTRÉE

Réception prévue de 11 nouveaux établissements scolaires

La wilaya de Tissemsilt prévoit la réception de 11 nouveaux établissements scolaires couvrant les trois cycles d'enseignement, à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction des Equipements publics de la wilaya. Le chef du service du suivi des projets au sein de cette direction, Ali Chenoui, a précisé que ces infrastructures comprennent huit écoles primaires, actuellement en cours de réalisation dans les nouvelles cités d'habitation de plusieurs communes de la wilaya. La commune de Tissemsilt, chef-lieu de la wilaya, bénéficiera, notamment, de quatre nouveaux établissements. Les quatre autres écoles primaires seront réparties entre les communes de Khemisti, El Ayoun et Lardjem, a ajouté le même responsable, précisant que le taux d'avancement des travaux dépasse 90 % pour plusieurs d'entre elles. Au cycle moyen, le secteur de l'éducation sera renforcé par la mise en service de deux nouveaux CEM dans la commune de Tissemsilt : l'un au quartier des 1.184 logements et l'autre au quartier des 2.000 logements, situé dans la zone de Boumen-gouche. S'agissant de l'enseignement secondaire, un nouveau lycée devrait également être réceptionné dans ce même quartier. Selon la même source, ces nouveaux établissements permettront d'offrir de meilleures conditions de scolarisation aux élèves et de réduire la surcharge des autres établissements de la wilaya.

CONSTANTINE. ANGEM

Des rencontres de proximité pour sensibiliser à l'entrepreneuriat

Des rencontres de proximité portant sensibilisation et information à l'entrepreneuriat, ciblant la population des zones suburbaines et rurales, ont été entamées début août par l'antenne de Constantine de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), apprend-on mardi auprès de son directeur par intérim, Fateh Benabdelkader. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la caravane de sensibilisation "1800 minutes autonomisation" pour promouvoir l'entrepreneuriat, initiée par la direction générale de ce dispositif d'emploi, dans le but d'orienter sur la concrétisation, la gestion et la commercialisation des micro-activités, a précisé le même responsable. Encadrées par des formateurs spécialisés, ces rencontres prévues dans des centres culturels et bibliothèques communales, visent à informer les jeunes, y compris les porteurs de projets, les artisans, les femmes rurales et celles au foyer, sur les dispositifs d'accompagnement et d'orientation, les programmes de formation disponibles, ainsi que les différentes formes de soutien offertes, tout en contribuant à l'ancrage de l'esprit entrepreneurial et à l'élargissement des opportunités d'investissement dans les micro-entreprises, a-t-il expliqué. Soulignant que des actions de sensibilisation "porte à porte" sont également programmées à travers notamment les villages des communes de Beni H'midène et d'Ain Abid, le même responsable a fait part que les opérations d'information et de sensibilisation organisées depuis le lancement du programme de cette caravane, le 21 juin dernier, ont suscité un vif engouement auprès du public, notamment les jeunes aspirant à créer leurs projets. L'initiative se poursuivra jusqu'au 21 août, a-t-on indiqué.

AFLOU. COLLECTIVITÉS

Divers projets pour impulser le développement local

Les communes d'Aflou et Brida ont bénéficié d'une série de projets de développement, tous secteurs confondus, dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de vie des citoyens, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. Parmi ces projets ayant fait l'objet d'une récente visite de terrain du chef de l'exécutif de la wilaya de Laghouat, Mohamed Benmalek, accompagné du wali délégué d'Aflou, Younes Benmerrah, figure la réalisation d'un pôle de 2.000 places pédagogiques au profit du centre universitaire "El-Cherif Bouchoucha" d'Aflou, dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 95 %. Destiné à renforcer les capacités d'accueil de cet établissement de l'enseignement supérieur, ce projet est actuellement au stade des dernières retouches et devrait

être réceptionné à l'occasion de la prochaine rentrée universitaire. Concernant le secteur de l'hydraulique, les travaux de réalisation d'un château d'eau pour améliorer le service d'alimentation en eau potable des habitants de la partie Nord de la ville d'Aflou sont en cours. En outre, un complexe sportif comprenant notamment un stade, une salle omnisports et une piscine, sera être livré dès la prochaine rentrée sociale, au vue de l'état d'avancement des travaux. A Brida, une nouvel ouvrage d'art a été réalisé au niveau de la localité de Sidi-Hamza, afin de désenclaver la région et de faciliter les déplacements des habitants, durant les périodes de crues et d'inondations. En parallèle, des travaux de revêtement des routes avoisinantes ont été lancés en vue d'améliorer la fluidité de la circulation

routière. Ce programme de développement comprend aussi des projets d'aménagement urbain dans plusieurs quartiers, en plus de la réalisation d'une digue de protection contre les inondations. Cette visite a également été marquée par l'inauguration de nouvelles structures relevant de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) dans les deux communes. S'exprimant à cette occasion, M. Benmalek a souligné que ces nouvelles structures s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration du service public, du rapprochement de l'administration des citoyens et de la prise en charge de leurs préoccupations. Le même responsable a, par ailleurs, insisté sur le respect des normes techniques requises et des délais contractuels de réalisation des projets en exécution.

BÉJAÏA. UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE MIRA

Signature d'une convention de coopération avec le CRTAA

Une convention cadre de coopération a été conclue, mardi, entre le Centre de recherche en technologies agroalimentaires (CRTAA) et l'université Abderrahmane Mira de Bejaia, en vue de renforcer les synergies et développer la recherche scientifique.

La directrice du CRTAA, Pr Nawal Boucherba, a indiqué, à l'ouverture de la cérémonie de la signature de la convention qui s'est tenue au siège du centre de recherche, que l'objet de cette initiative vise à concrétiser la "coopération scientifique, technologique et pédagogique entre le CRTAA et l'université de Bejaia". Elle porte également sur l'encadrement pédagogique des étudiants et des doctorants et l'organisation commune de manifestations scientifiques, ainsi que la mutualisation des ressources dont disposent les signataires de la convention, a-t-elle ajouté. Pr Boucherba a mis l'accent sur l'intérêt qu'accordent les partenaires du CRTAA, notamment au développement de la recherche scientifique et



Ph : DR

au renforcement des synergies entre l'université, les centres de recherche et les acteurs du secteur socio-économique. Pour sa part, le recteur de l'université de Bejaia, Pr Beniaiche Abdelkrim, a souligné l'importance de la collaboration entre les deux parties, estimant que la réussite du Centre de recherche dépend de celle de l'université. Il a affirmé que l'université constitue un "apport essentiel" en matière

d'étudiants dans les unités de recherche, ajoutant que la dynamique doit s'opérer entre le CRTAA et l'Université de Bejaia. La cérémonie de la signature de la convention s'est achevée par une visite du laboratoire d'accréditation des huiles végétales, dont l'ouverture est prévue prochainement. Cette structure permettra la valorisation des résultats de recherche des chercheurs du CRTAA, note Pr Boucherba.

MOSTAGANEM. INDUSTRIE

Mise en service d'une unité de production de transformateurs électriques

Une unité industrielle spécialisée dans la fabrication de transformateurs électriques, implantée dans la wilaya de Mostaganem, est entrée en exploitation, mardi, indique un communiqué de la cellule de communication du cabinet du wali. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a procédé à l'inauguration de cette unité industrielle appartenant à l'entrepri-

se Transfo Electrique Algérie (TEA), réalisée grâce à un investissement global estimé à 4 milliards de dinars. Selon le communiqué, cette nouvelle unité, qui constitue un apport qualitatif au tissu économique national, fabriquera des transformateurs électriques conformes aux normes internationales, en s'appuyant sur un système rigoureux de contrôle de la qualité et sur des

essais techniques destinés à garantir leur performance et leur fiabilité. Le projet vise à porter le taux d'intégration nationale dans ce secteur de 40 % actuellement à 66 % d'ici 2027. Il prévoit également une augmentation progressive de la capacité de production, qui passera de 1.500 transformateurs par an, dans une première phase, à 4.200 unités en 2028, avec l'objectif d'exporter

vers les marchés étrangers. Outre la création d'emplois directs et indirects, cette unité contribuera à réduire la facture des importations de transformateurs électriques, à favoriser le transfert et la maîtrise des technologies dans le domaine des équipements électriques, à soutenir l'industrie nationale et à renforcer la sécurité énergétique du pays, conclut la même source.

NÂAMA. RÉSEAU DE GAZ NATUREL

Lancement d'un projet de raccordement de 80 logements sociaux à Mekmen Benamar

Les travaux de raccordement de 80 logements, regroupés au sein du lotissement social situé dans la partie

Est de la commune de Mekmen Benamar, dans la wilaya de Nâama, au réseau de gaz naturel ont été lancés, récemment, a-t-on

appris, mardi, auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC), Boumediene Miloud.

La même source a précisé que ce projet, financé dans le cadre du budget communal pour une enveloppe de 11 millions de dinars, prévoit la réalisation d'un réseau de distribution de gaz d'une longueur de 1,3 km, avec un délai d'exécution de 45 jours. Il s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de vie des habitants des nouveaux lotissements sociaux.

Par ailleurs, d'autres projets de développement ont également été lancés, récemment, dans la même commune. Il s'agit notamment de la réalisation d'un réseau d'assainissement destiné aux habitations rurales regroupées à l'entrée Sud de la commune, de l'achèvement des travaux d'aménagement de la rue Khetou-Moussa, de l'aménagement du cimetière communal, ainsi que de l'extension du siège de la Recette intercommunale. Selon la même source, ces projets, qui font l'objet d'un suivi permanent de la part des autorités locales, afin d'accélérer leur réalisation et de garantir la qualité des travaux, visent à améliorer le cadre de vie des citoyens et à moderniser le tissu urbain de la ville.

MASCARA. CONSERVATION DES FORÊTS

Lancement d'une plateforme numérique pour le suivi des incendies

La Conservation des forêts de la wilaya de Mascara a récemment lancé une plateforme numérique dédiée au suivi des incendies de forêt à travers le territoire de la wilaya, a indiqué, mardi, la Conservation des forêts. Selon la même source, cette plateforme permet de détecter rapidement les foyers d'incendie dans les massifs forestiers de la wilaya avant qu'ils ne prennent de l'ampleur. Elle fournit également des informations précises sur la localisation des sinistres, leur évolution, ainsi que les mesures urgentes à mettre en œuvre pour les éteindre et les maîtriser, avant qu'ils ne se propagent à d'autres zones. Ce nouveau service numérique offre, par ailleurs, une base de données destinée à l'élaboration de plans et de mesures préventives pour protéger les forêts de la région contre les incendies. Il assure également un suivi en temps réel des foyers de feu, contribuant ainsi à accélérer les interventions, selon la même source. La plateforme permet aussi aux chefs des circonscriptions forestières de la wilaya de renforcer la coordination sur le terrain avec les services communaux, les organismes et les établissements publics dans le cadre du plan de wilaya de lutte contre les incendies de forêt. Elle favorise également la participation des citoyens en facilitant le signalement des départs de feu. Le lancement de cette nouvelle plateforme s'inscrit dans le cadre du plan national de numérisation, piloté par la Direction générale des forêts, dont l'objectif est d'améliorer la rapidité des interventions et d'assurer un suivi précis des incendies de forêt, ajoute la même source.

TÉBESSA. DSP

138 paramédicaux de la promotion 2026 affectés à travers les établissements sanitaires

Pas moins de 138 diplômés de l'Institut national de formation supérieure paramédicale (promotion 2026) ont été affectés dans des postes à travers les établissements sanitaires de la wilaya de Tébessa, a-t-on appris mardi auprès du directeur de la santé et de la population (DSP), Laarbi Nasreddine Sekkine. Le même responsable a précisé à l'APS qu'il s'agit d'infirmiers de la santé publique, de manipulateurs d'appareils de radiologie, de laborantins, d'aide-soignants, d'hygiénistes de santé publique, de prothésistes dentaires, de prothésistes et de sages-femmes. L'affectation de ces paramédicaux permettra de renforcer le système sanitaire de wilaya par des cadres compétents qui assistent les médecins et chirurgiens dans diverses spécialités de sorte à couvrir le déficit enregistré par certains établissements de santé, notamment des zones reculées et améliorer les prestations médicales assurées aux patients et les rapprocher davantage, selon le même cadre. Des paramédicaux ont été affectés aux établissements publics hospitaliers de plusieurs communes dont Cheria, Bir El Ater, Bekkaria, El Aouinet, Tébessa et Morsott ainsi qu'à l'établissement public Mère-enfant Khaldi-Abdelaziz du chef-lieu de wilaya, selon le même responsable qui a souligné que cela a été effectué conformément aux besoins exprimés par les établissements de santé.

PUB

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية البويرة
دائرة سور الغزلان
بلدية سور الغزلان

إعلان

طبقا للمرسوم رقم 91/254 المؤرخ في 27 جويلية 1991 لأسيما المادة 08 يعين رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية سور الغزلان أنه تم إيداع بـريضة تحت رقم: 08 من طرف:

- السيد(ة): عتيق إبراهيم - ابن: رايح - و: زيتون حدة

لتحجير حجارة لقطعة أرض صالحة لهنداء تقدر مساحتها التقية: 400.00 هـا المكان المسمى: حي زيتون و القطعة المسماة: حي زيتون بسور الغزلان تقع بمجموعة ملكية رقم 132 حسب العنوان التقسيري للمخطط القديم و المحدث كما يلي:

- الشمال: ملكية زيتون ملكية
- الغرب: ملكية زيتون ملكية
- الجنوب: طريق عمر مكي
- الشرق: ملكية عتيق مصطفى بن رايح

على كل شخص له مطلب و اعتراضات على تحرير هذه الشهادة التقدم إلى الكلية إلى: رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية سور الغزلان و هذا قبل انقضاء مدة شهرين ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان

رئيس المجلس الشعبي البلدي

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية البويرة
دائرة سور الغزلان
بلدية سور الغزلان

إعلان

طبقا للمرسوم رقم 91/254 المؤرخ في 27 جويلية 1991 لأسيما المادة 08 يعين رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية سور الغزلان أنه تم إيداع بـريضة تحت رقم: 10 من طرف:

- السيد(ة): واصل جدي - ابن: عبد الرحمان و: قاضي

لترجير حجارة لقطعة أرض صالحة لهنداء تقدر مساحتها التقية: 2 هـا المكان المسمى: حي لزيق بوغزة و القطعة المسماة: حي لزيق بوغزة بسور الغزلان تقع بمجموعة ملكية رقم 172 حسب العنوان التقسيري للمخطط القديم و المحدث كما يلي:

- الشمال: ملكية مصطفى منصورى مراد
- الغرب: طريق غنم عتيق
- الجنوب: ملكية جيلي زبيد
- الشرق: ملكية ساجع المالكوت

على كل شخص له مطلب و اعتراضات على تحرير هذه الشهادة التقدم إلى الكلية إلى: رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية سور الغزلان و هذا قبل انقضاء مدة شهرين ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان

رئيس المجلس الشعبي البلدي

DÉSIGNATION DU FUTUR SÉLECTIONNEUR NATIONAL

Le Collège technique se réunira aujourd'hui à Sidi Moussa

Le Collège technique national se réunira en session extraordinaire aujourd'hui au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa afin d'examiner le profil du futur sélectionneur national.

Annoncée mardi par la Fédération algérienne de football (FAF), cette réunion marque le lancement officiel du processus de désignation du successeur de Vladimir Petkovic, dont le contrat a été résilié à l'amiable après l'élimination des Verts en seizièmes de finale de la Coupe du monde 2026.

Dans un communiqué, la FAF a précisé que cette session sera consacrée à une évaluation approfondie des critères techniques qui devront guider le choix du prochain entraîneur de la sélection nationale. Les membres du Collège technique national examineront notamment les compétences, l'expérience, la vision de jeu ainsi que le profil le plus adapté aux objectifs stratégiques de la Fédération.

« Le Collège technique national se réunira en session extraordinaire le jeudi 6 août 2026 au CTN de Sidi Moussa afin d'examiner le profil tech-



Ph: DR

nique du futur sélectionneur national. À cette occasion, les membres du Collège technique national mèneront une évaluation approfondie des critères techniques, des compétences, de l'expérience et de la vision de jeu attendus du futur sélectionneur, au regard des objectifs stratégiques fixés par la FAF », a indiqué l'instance fédérale.

Cette réunion intervient quelques jours après la fin de la collaboration entre la FAF et Vladimir Petkovic. Nommé en février 2024 en remplacement de Djamel Belmadi, le technicien suisse-bosnien avait conduit l'Algérie à la qualifica-

tion pour la Coupe du monde 2026, ce qui lui avait valu une prolongation de contrat jusqu'en 2028 en juin dernier. Son parcours à la tête des Verts s'est toutefois arrêté après la défaite face à la Suisse (2-0) en seizièmes de finale du Mondial.

Selon plusieurs sources concordantes, la FAF privilégierait désormais la piste d'un entraîneur espagnol pour prendre les commandes de la sélection nationale. Aucune décision n'a cependant été arrêtée, la Fédération souhaitant s'appuyer sur les conclusions du Collège technique national avant d'entamer les

discussions avec le futur sélectionneur.

Réuni lundi en visioconférence sous la présidence de Walid Sadi, le Bureau fédéral avait recommandé que le choix du nouvel entraîneur soit effectué en concertation avec le Collège technique national.

À l'issue de cette consultation, le président de la FAF a été chargé d'engager les démarches nécessaires au recrutement du futur sélectionneur, appelé à conduire les Verts dans les prochaines échéances continentales et internationales.

Hakim S.

AFFAIRE PETKOVIĆ

La transparence ne peut pas s'arrêter au mot « d'un commun accord »

Le communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF) a officialisé la résiliation du contrat de Vladimir Petković « d'un commun accord ». Une formule juridique classique, souvent utilisée pour mettre un terme à une collaboration sans conflit apparent. Mais dans le contexte actuel, cette expression ne suffit pas à répondre aux interrogations légitimes de l'opinion publique. Au contraire, elle soulève une question essentielle : quel a été le coût réel de cette séparation ?

L'expression « d'un commun accord » est devenue, en quelques heures, le cœur de tous les débats. Avant même la publication du communiqué officiel, elle circulait déjà dans plusieurs médias et sur les réseaux sociaux, comme si l'issue du dossier était connue à l'avance. Cette fuite d'informations interroge une nouvelle fois sur la gestion de la communication au sein de la FAF. Une institution de cette importance ne peut se permettre de laisser les spéculations précéder systématiquement la parole officielle.

Mais au-delà de la communication, c'est la question de la transparence qui s'impose. Si cette rupture a donné lieu à une compensation financière, les Algériens ont le droit d'en connaître le montant. S'agit-il de deux mois de salaire ? De plusieurs mois d'indemnités ? De la totalité

des sommes restant dues jusqu'à la fin du contrat ? Ou, à l'inverse, le sélectionneur a-t-il renoncé à toute indemnisation ? Tant que ces éléments ne sont pas rendus publics, les interrogations resteront entières.

Cette exigence de transparence est d'autant plus légitime que les ressources de la FAF ne relèvent pas d'intérêts privés. Chaque décision financière engage une institution qui a une responsabilité envers le football national et, plus largement, envers les citoyens.

Communiquer le montant exact d'un éventuel accord ne fragilise pas la Fédération, au contraire, cela renforce sa crédibilité et nourrit la confiance.

Cette affaire invite également à revenir sur les choix effectués ces derniers mois. Beaucoup s'interrogent sur l'opportunité du renouvellement du contrat de Vladimir Petković à un moment où les résultats sportifs et le contenu du jeu suscitaient déjà des débats. Avec le recul, cette décision apparaît, pour de nombreux observateurs, comme précipitée. Si une réflexion plus approfondie avait été menée à l'époque, la FAF aurait peut-être évité de se retrouver aujourd'hui dans une situation aussi délicate.

Le déroulement des événements n'a fait qu'accentuer les incompréhensions :

un renouvellement de contrat, un long silence, une commission technique réaffirmant sa confiance au sélectionneur, le départ de certains membres du staff, puis, finalement, une séparation annoncée « d'un commun accord ». Cette succession de décisions donne l'impression d'un manque de cohérence dans la gouvernance du dossier.

Il ne s'agit pas de remettre en cause le principe même d'une résiliation à l'amiable, qui peut parfois représenter la meilleure solution pour toutes les parties. En revanche, cette formule ne doit pas devenir un écran derrière lequel disparaissent les responsabilités et les conséquences financières d'une décision importante.

Aujourd'hui, la FAF a l'occasion d'envoyer un signal fort. En publiant les détails de cet accord, notamment son éventuel coût financier, elle démontrerait son attachement aux principes de bonne gouvernance et de transparence. Car une question demeure sans réponse et mérite une clarification officielle : combien a réellement coûté ce « d'un commun accord » ? Tant que cette réponse ne sera pas apportée, le dossier Petković continuera d'alimenter les interrogations bien au-delà des terrains de football.

H. S.

SON PASSAGE CHEZ LES VERTS COURONNÉ PAR UN RECORD PERSONNEL

Petković quitte l'Algérie avec le meilleur ratio de points de sa carrière

L'aventure de Vladimir Petković à la tête de la sélection algérienne s'achève sur une statistique particulièrement remarquable. Avec une moyenne de 2,24 points par match, le technicien bosnien signe le meilleur rendement de toute sa carrière d'entraîneur, confirmant ainsi l'impact positif de son passage chez les Fennecs.

Arrivé avec l'ambition de reconstruire une équipe compétitive et de redonner confiance à un groupe en quête de stabilité, Petković a rapidement imposé sa philosophie de jeu. Sous sa direction, l'Algérie a retrouvé une certaine régularité dans ses performances, enchaînant les résultats positifs et affichant un football plus équilibré, aussi bien sur le plan offensif que défensif.

Cette moyenne de 2,24 points par rencontre dépasse toutes les références enregistrées au cours de son parcours professionnel. Son précédent meilleur bilan remontait à son passage au Young Boys de Berne, où il avait obtenu une moyenne de 1,96 point par match. Avec la Suisse, qu'il a dirigée pendant plusieurs années en participant notamment à plusieurs grandes compétitions internationales, son ratio s'élevait à 1,79.

Avant cela, Petković avait également laissé son empreinte à la Lazio Rome, où il avait enregistré une moyenne de 1,67 point par match, remportant notamment la Coupe

CAN-2026 FÉMININE (QUARTS DE FINALE)

L'Algérie affrontera la Côte d'Ivoire samedi

La sélection algérienne féminine de football affrontera son homologue ivoirienne, samedi, en quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, à l'issue de la troisième et dernière journée de la phase de groupes disputée mardi. La Côte d'Ivoire a décroché la première place du groupe B grâce à sa victoire face à la Tanzanie (2-0). Les buts ivoiriens ont été inscrits par Ouedraogo (44e) et Konan sur penalty (68e). Les Ivoiriennes terminent ainsi en tête de leur groupe avec sept points, devant l'Afrique du Sud (4 pts), victorieuse du Burkina Faso (1-0). La Tanzanie et le Burkina Faso ferment la marche avec trois points chacun. De son côté, la sélection algérienne a validé son billet pour les quarts de finale en s'imposant lundi face au Kenya (2-0), un succès qui lui a permis de terminer à la deuxième place du groupe A avec six points. Les Vertes tenteront désormais de poursuivre leur parcours en décrochant une qualification pour les demi-finales face à une solide formation ivoirienne, leader de son groupe.



d'Italie en 2013. Son expérience au FC Lugano s'était soldée par une moyenne de 1,47, tandis que son passage plus compliqué aux Girondins de Bordeaux s'était limité à 0,92 point par rencontre, son plus faible rendement en carrière.

Le classement de ses meilleures moyennes de points est désormais le suivant : Algérie : 2,24 points par match, Young Boys : 1,96, Suisse : 1,79, Lazio : 1,67, Lugano : 1,47, Bordeaux : 0,92.

Au-delà des chiffres, ce bilan témoigne de la capacité de Vladimir Petković à tirer le meilleur de son effectif et à instaurer une dynamique de victoire. Même si son mandat prend fin, il laisse derrière lui une sélection plus solide et des statistiques qui resteront parmi les meilleures enregistrées par un sélectionneur de l'Algérie.

Ce rendement exceptionnel de 2,24 points par match constitue ainsi une référence dans la carrière du technicien de 62 ans et illustre le succès de son passage sur le banc des Verts. Son expérience avec l'Algérie restera comme la période la plus performante de son parcours d'entraîneur, confirmant que cette collaboration a marqué un tournant positif tant pour le sélectionneur que pour la sélection nationale. Cependant, les spécialistes sont unanimes à qualifier de relatives ces statistiques, dans la mesure où les performances de Petkovic ont été réalisées face à des adversaires modestes. Ils étaient leur jugement par les échecs de l'ancien sélectionneur de Suisse dans les grands rendez-vous.

Hakim S.

RC LENS

Titraoui effectue sa première séance d'entraînement

Le milieu international algérien Yacine Titraoui, fraîchement arrivé au RC Lens (Ligue 1 française de football), a effectué ce mardi sa première séance d'entraînement avec sa nouvelle équipe. Signataire d'un contrat de cinq saisons avec le vice-champion de France, le joueur de 23 ans a eu l'occasion de prendre contact avec ses nouveaux coéquipiers et son entraîneur, l'Allemand Dino Toppmøller, avec lequel il a eu une discussion, selon des photos publiées par le club nordiste sur ses réseaux sociaux. Il aura probablement l'occasion de signer ses grands débuts avec le RCL samedi prochain,



à l'occasion du match amical prévu face aux Anglais de Sunderland, au stade Bollaert-Delès (15h00, heure algérienne). L'enfant de M'sila quitte le Royal Charleroi

SC (Belgique), où il évoluait depuis l'été 2024, pour rejoindre le club artésien, qualifié pour la Ligue des champions de l'UEFA. Formé au Paradou AC, Titraoui s'était révélé très tôt comme l'un des jeunes talents les plus prometteurs du football algérien. Lancé en équipe première à seulement 17 ans, il s'est rapidement imposé comme un élément incontournable du club algérois avant de rejoindre la Belgique. Il faisait également partie du groupe des "Verts" retenu par le sélectionneur Vladimir Petkovic pour la Coupe du monde 2026, disputée aux États-Unis, au Canada et au Mexique (11 juin-19 juillet).

POUR AFFÛTER SES ARMES

La JS Kabylie en stage de 12 jours à Aïn Draham

En prévision de la saison 2026-2027 de la Ligue 1 Mobilis, la JS Kabylie a rallié la Tunisie mardi pour un stage intensif de douze jours. Entre un effectif largement remanié et la mise en place d'un nouveau projet de jeu, les Canaris entament l'ultime ligne droite de leur préparation estivale. La délégation kabyle a pris ses quartiers à l'hôtel La Forêt d'Aïn Draham, un lieu offrant des conditions optimales pour le travail physique, l'approche tactique et la récupération. Sous la direction du nouvel entraîneur Karim Belhocine, qui a pris le relais de l'Allemand Josef Zinnbauer, le staff technique compte profiter de ce regroupement pour peaufiner les automatismes de l'équipe. Cette mise au vert sera d'ailleurs ponctuée par plusieurs rencontres amicales,

dont le programme sera dévoilé ultérieurement par la direction, afin d'évaluer la progression du groupe et de valider les choix tactiques avant le coup d'envoi du championnat.

Cette phase de rodage est d'autant plus cruciale que la formation de la ville des Genêts présente un visage considérablement modifié cet été. La direction du club a en effet enregistré l'arrivée de sept nouvelles recrues, intégrant notamment l'attaquant Abdennour Iheb Belhocini, le défenseur international mauritanien Nouh Mohamed El-Abd, ainsi que les défenseurs Abdallah Bendouma et Taoufik Chérifi. Les milieux Mustapha Djabilil Soukkou, Messala Merbah et Badis Bouamama viennent également renforcer les rangs. En parallèle, six joueurs ont quitté le navire

PRÉPARATION ESTIVALE

L'USM Khenchela met le cap sur Sousse

En vue du coup d'envoi de la saison 2026-2027 de Ligue 1 Mobilis, l'USM Khenchela a entamé ce mardi un stage décisif à Sousse, en Tunisie. Avec un effectif considérablement renforcé lors du mercato estival, le club affiche de grandes ambitions avant d'accueillir l'USM Alger pour l'ouverture du championnat.

UN PROGRAMME INTENSIF EN TERRE TUNISIENNE

C'est la dernière ligne droite pour l'USM Khenchela. Le pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis a pris la direction de la Tunisie pour entamer l'ultime phase de son programme de préparation. Ce regroupement à Sousse sera marqué par un rythme soutenu, le staff technique ayant prévu des séances quotidiennes axées sur les volets technique et physique. Afin d'évaluer le niveau global de l'effectif et de peaufiner les automatismes avant le début de la compétition officielle, plusieurs rencontres amicales rythmeront également ce séjour. Avant de s'envoler pour la Tunisie, les joueurs de l'USMK avaient repris le chemin des entraînements lundi au stade Chadid Hamam-Amar, tout juste de retour de deux jours de repos accordés par la direction technique.

UN MERCATO TRÈS ACTIF ET UNE FORTE COLORATION AFRICAINE

Pour répondre aux attentes de ses supporters et s'armer face aux défis du nouvel exercice, la direction khenchelie n'a pas ménagé ses efforts sur le marché des transferts. L'accent a notamment été mis sur le recrutement de profils continentaux. L'attaquant sénégalais de 23 ans, Almamy Mathew Fall, fraîchement engagé pour deux saisons, est venu clore une campagne de recrutement africaine particulièrement ambitieuse. Il rejoint ainsi le milieu nigérian Ayobami Junior, l'Ivoirien Issouf Kamara Cheick (ex-ASEC Mimosas) et le Guinéen Alhassane Camara (en provenance du Hafía FC). Le marché local n'a pas été en reste, puisque le club a enregistré l'arrivée de nombreux joueurs d'expérience issus de différents clubs algériens. L'effectif s'est ainsi étoffé avec les signatures du gardien Bencheikh Lefgoune, d'Imad Boukber et de Youcef Douar en provenance de l'ES Sétif, mais également d'Adam Chaïbi (CA Batna), de Marouane Benizid (CR Belouizdad), d'Imrane Fayek (MB Rouissat), d'Anouar Boukhalfa (MO Béjaïa) et de Sid Ahmed Mouattallah (JS Saoura). Cette refonte globale vise à bâtir une équipe hautement compétitive. Tous ces réglages tactiques et ces nouvelles intégrations devront porter leurs fruits très rapidement. Le coup d'envoi du championnat de Ligue 1 Mobilis est en effet fixé au 27 août. Pour son baptême du feu version 2026-2027, l'USM Khenchela aura fort à faire en recevant l'USM Alger à domicile. Ce choc de la première journée, programmé entre le 27 et le 29 août, constituera un premier test grandeur nature pour les nouvelles recrues et permettra d'évaluer l'impact du travail accompli sous le soleil de Sousse.

USM ALGER

Lamine N'diaye affiche ses grandes ambitions pour la nouvelle saison

Auréolé d'un doublé éclatant (Coupe de la Confédération et Coupe d'Algérie) la saison dernière, l'entraîneur sénégalais de l'USM Alger, Lamine N'diaye, a officiellement lancé les hostilités pour le nouvel exercice. Fort de la dynamique insufflée depuis son arrivée, le technicien de 69 ans vise encore plus haut, détaille sa préparation estivale et appelle le public usmiste à maintenir son soutien indéfectible de "12e homme" pour relever les nombreux défis à venir.

Arrivé sur le banc des "Rouge et Noir" en février dernier pour succéder à Abdelhak Benchikha, Lamine N'diaye n'a pas mis longtemps à imposer sa patte. En l'espace de quelques mois, l'ancien coach du TP Mazembe a métamorphosé le club de Soustara, couronnant son travail par un doublé historique qui a logiquement poussé la direction à prolonger son contrat. Lors d'un entretien accordé mardi au département média du club, le technicien s'est appuyé sur cette réussite récente pour fixer le cap de la nouvelle saison. "On a connu une fin de saison excitante et je pense que c'était tellement bien qu'on a envie de la répéter, voire de faire encore mieux", a-t-il déclaré avec ambition.

Pour atteindre ces nouveaux sommets, l'équipe a retrouvé le chemin de l'entraînement dès le 13 juillet. Cette préparation intensive, rythmée par deux séances quotidiennes, vise à consolider un effectif en pleine mutation. "Il y a du travail, on le savait. Des joueurs sont partis, d'autres sont arrivés et nous faisons tout pour les intégrer le mieux possible. Certains sont des revenants et ils ont eux aussi envie de se lancer dans cette aventure avec nous", a expliqué

N'diaye. Le chantier est vaste, mais la feuille de route est claire : bâtir un collectif inébranlable. "Nous travaillons sur les aspects technique, tactique, physique et mental. surtout, nous voulons former un groupe fort, car les challenges qui nous attendent exigent que nous soyons armés dans tous ces domaines pour prétendre à quelque chose de positif", a-t-il affirmé.

Sur le terrain, l'implication est totale. Le tacticien sénégalais s'est d'ailleurs montré très satisfait de l'engagement de ses hommes, y compris de ses internationaux (à l'image du gardien Benbot et d'Abada) revenus plus tardivement après la Coupe du monde 2026. "Les joueurs travaillent d'ar-



rache-pied, ils sont attentifs et savent que les résultats passent par les efforts consentis aujourd'hui. Pour récolter des fruits, il faut accepter cette souffrance, qui est une bonne souffrance", a-t-il estimé, saluant au passage la parfaite acclimatation des nouvelles recrues.

"Les joueurs, les dirigeants et le public sont très accueillants. Les nouveaux se sentent déjà très à l'aise et nous faisons tout pour qu'ils puissent donner leur pleine mesure", a-t-il souligné.

Enfin, pour faire face à un calendrier qui s'annonce dantesque, l'USMA ne compte pas en

rester là sur le marché des transferts.

L'objectif de la direction sportive est de fournir à Lamine N'diaye les armes nécessaires pour jouer sur tous les tableaux. "L'idée est de doubler tous les postes, car nous aurons une cinquantaine de matchs, voire plus de cinquante, à disputer.

Un seul joueur ne peut pas tout jouer. Nous recherchons des joueurs de très bon niveau, mais surtout des joueurs motivés pour défendre nos couleurs. C'est un critère essentiel", a-t-il conclu. La saison est lancée, et l'USM Alger semble plus prête que jamais.

L'USMA et l'ES Hammam-Sousse se neutralisent

L'USM Alger s'est neutralisée avec la formation tunisienne de l'ES Hammam-Sousse, nouveau promu en Ligue 1 tunisienne, sur un score vierge (0-0), en match amical disputé mardi au complexe sportif d'Aïn Draham, en vue de la saison 2026-2027 de la Ligue 1 Mobilis de football. Il s'agit du premier test de préparation pour les hommes de l'entraîneur sénégalais, Lamine N'diaye, qui ont entamé officiellement le travail technico-tactique en affrontant l'ESHS. Le club de Soustara séjournera à Aïn Draham pendant neuf jours, avant de rallier la ville côtière de Tabarka pour un second cycle de dix jours, avec au menu d'autres matchs amicaux. L'objectif affiché par la direction est d'offrir des conditions optimales au groupe afin de maximiser le niveau de préparation des joueurs avant l'entame des compétitions officielles. Le retour du contingent usmiste à Alger est programmé pour le dimanche 16 août, soit à onze jours du coup d'envoi du championnat. L'USMA, auteure d'un doublé la saison dernière : Coupe de la Confédération-Coupe d'Algérie, entamera le championnat en déplacement face à l'USM Khenchela, lors de la 1re journée prévue les 27, 28 et 29 août, selon le calendrier dévoilé lundi par la Ligue de football professionnel (LFP).

ENTRE DÉPARTS ACTÉS ET RECRUTEMENTS IMMINENTS

Le MB Rouissat entame sa mue estivale

Pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, le MB Rouissat prépare activement le prochain exercice. La direction du club d'Ouargla a publié un communiqué exhaustif faisant la lumière sur les nombreux mouvements de son effectif. Entre séparations à l'amiable, litiges contractuels et arrivées prometteuses, le MBR affiche sa volonté de se structurer durablement au sein de l'élite.

DES DÉPARTS PLURIELS ET UN BRAS DE FER JURIDIQUE

L'intersaison du MB Rouissat est particulièrement animée. Dans un souci de transparence, le club a fait le point sur les joueurs qui ne porteront plus les couleurs de la formation d'Ouargla la saison prochaine. Si les contrats de Badreddine Tougui et Abdennacer Bensaci ont été résiliés d'un commun accord et en bonne intelligence, la situation est nettement plus tendue avec d'autres éléments.

En effet, Amrane Fayek, Yacine Zegad, Khalid Bouhakak et Ihab Ben Sari ont décidé de rompre unilatéralement leur engagement. Une démarche fermement condamnée par la direction, qui l'assimile à un manquement caractérisé aux obligations contractuelles. Le club ne compte pas en rester là et d'ores et déjà prévenu qu'il se réservait le droit d'engager toutes les procédures juridiques et sportives nécessaires devant les instances compétentes pour défendre ses intérêts.

Parallèlement, la direction a acté la fin de cycle pour plusieurs joueurs dont les contrats sont arrivés à expiration, à savoir Khairredine

Merzougui, Ala-Eddine Belaribi, Nezla Massinis-sa et Abdelkaddous Bensaci, tout en les remerciant pour leurs services rendus.

DES TRANSFERTS LUCRATIFS VERS LES CADORS DU CHAMPIONNAT

Le club a également dû céder face aux arguments financiers de certaines grosses pointures du championnat. Le MB Rouissat a confirmé les départs de Faïz Belgourari, qui s'est engagé avec le CS Constantine, et du joueur congolais Julio Bandessi, parti rejoindre les rangs du CR Belouizdad. Ces deux transferts ont pu se concrétiser suite à l'activation des clauses libératoires présentes dans les contrats des deux joueurs par leurs nouveaux clubs respectifs.

LE MERCATO S'ACCÉLÈRE DANS LE SENS DES ARRIVÉES

Malgré cette vague de départs, le MBR ne reste pas inactif. La direction a tenu à rassurer ses supporters en annonçant avoir finalisé la signature de plusieurs nouvelles recrues. Leurs identités seront officiellement dévoilées dans les prochaines heures via les canaux de communication du club.

Ces nouvelles têtes viendront s'ajouter aux premières recrues estivales annoncées dès le mois de juillet. Pour rappel, le club s'est déjà attaché les services du défenseur Addad Dardar, de l'attaquant Arezki Hamroune et de l'international mauritanien Sy Mamadou. L'ensemble de ce nouvel effectif évoluera sous la houlette du technicien Djilali Bahloul, nommé

à la tête de la barre technique.

Après avoir terminé sa toute première saison parmi l'élite à une honorable 12e place avec 36 points lors de l'exercice 2025-2026, le MB Rouissat assure que l'opération de renforcement se poursuit. L'objectif est clair : répondre aux attentes du nouveau staff technique et consolider les ambitions d'un club qui souhaite s'inscrire dans la durée en Ligue 1 Mobilis.

USM ANNABA

Yacine Slatni nommé nouvel entraîneur

La direction de l'USM Annaba a annoncé la nomination de Yacine Slatni à la tête de l'équipe première en prévision de la saison sportive 2026-2027 du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football. Selon un communiqué de l'USMAN publié sur les réseaux sociaux, Kamel Bouacida est désigné comme premier adjoint, aux côtés de Mohamed Torchi (2e adjoint), Mohamed Salah Abdenouri (entraîneur des gardiens de

but) et Choukri Aït Ammar, préparateur physique. Adel Maïza occupera, lui, le poste de directeur technique sportif (DTS). En parallèle, la commission des recrutements entamera son travail dès aujourd'hui (mercredi), en étroite coordination avec le staff technique, le président du club, le vice-président, le trésorier, le membre de la section football de l'assemblée générale Antar Bouchérit, ainsi que la commission médicale, souligne la

JEUX MÉDITERRANÉENS 2026 (JUDO)

Amina Belkadi vers un forfait, Lydia Kechout également absente

La judokate algérienne Amina Belkadi devrait manquer la 20^e édition des Jeux méditerranéens, prévue à Tarente, en Italie, du 21 août au 3 septembre 2026. Bien que son nom figure dans la liste élargie de l'équipe nationale de judo pressentie pour représenter l'Algérie, sa récente élection au sein du bureau fédéral de la Fédération algérienne de judo compromet sérieusement sa participation à cette importante compétition. Cette nouvelle responsabilité semble incompatible avec une présence sur les tatamis, ce qui pourrait également accélérer la décision de la championne de mettre un terme définitif à sa carrière sportive. Amina Belkadi laisse derrière elle un parcours remarquable, marqué notamment par sa prestation aux Jeux olympiques de Paris 2024, où elle était passée tout près de réaliser un exploit historique pour le judo algérien.

Son éventuelle absence constitue un coup dur pour la sélection nationale, qui perdrait ainsi l'une de ses athlètes les plus expérimentées et les plus performantes. Son leadership et son expérience auraient représenté un atout précieux lors de cette édition des Jeux méditerranéens. Par ailleurs, Amina Belkadi ne sera probablement pas la seule judokate algérienne à manquer le rendez-vous de Tarente. La jeune espoir Lydia Kechout est également contrainte de déclarer forfait en raison d'une blessure contractée lors des Championnats d'Afrique Juniors, organisés récemment au Maroc. Cette absence prive la sélection d'un talent prometteur qui était appelé à acquérir une précieuse expérience sur la scène internationale. Avec ces deux forfaits, le staff technique devra revoir ses plans et miser sur d'autres athlètes pour défendre les couleurs de l'Algérie. Malgré ces absences de taille, l'équipe nationale espère rester compétitive et réaliser un parcours honorable lors de cette 20^e édition des Jeux méditerranéens.

Hakim S.

AU SEIN DE LA FIFA

Des cadres prennent leurs distances avec Infantino

D'Arsène Wenger au secrétaire général Mattias Grafström, des voix s'élèvent jusqu'au sein de la Fifa pour prendre leurs distances avec le président Gianni Infantino, principal défenseur d'un projet finalement avorté d'ouverture du Mondial aux investisseurs privés, et candidat à sa réélection en mars.

"La décision de retirer le projet était absolument nécessaire et incontestable", a déclaré mardi Arsène Wenger, actuel directeur du développement du football mondial au sein de l'instance, à propos du projet controversé de la Fifa de créer une société commerciale (la Fifa Forward Enterprise, FFE). Le Français, à la Fifa depuis 2019, dit dans un communiqué "fermement croire à une Fifa indépendante, qui sert le football avec engagement, transparence, et intégrité".

"Je n'étais pas impliqué dans ce projet dont j'ai appris l'existence dans la presse", ajoute l'ancien entraîneur emblématique d'Arsenal, qui est également conseiller technique au sein de l'Ifab, l'instance qui régit les lois du foot. Présenté à la surprise générale mardi dernier après qu'il a été révélé par la presse, le projet défendu par Infantino, qui a toujours affirmé sa volonté de "libérer le potentiel commercial" du football, a finalement été retiré dans la nuit de vendredi à samedi face à l'opposition de nombreux acteurs du foot, dont la confédération européenne (UEFA).

"LES INDIVIDUS PASSENT"

Wenger n'est pas le seul au sein de l'instance qui gère le foot mondial à avoir pris ses distances avec ce projet, mais aussi avec Infantino, y compris parmi son entourage. Dans un mail envoyé mardi aux salariés de la Fifa et consulté par l'AFP, le secrétaire général de l'instance Mattias Grafström a regretté "une série d'événements tristes et condamnables", qui ont "heureusement abouti à l'abandon permanent" du projet.

"Les individus, les moments d'instabilité et les épisodes malheureux passent", souligne Grafström, ancien chef de cabinet d'Infantino lors de l'accession de ce dernier à la présidence en 2016, et qui est devenu secrétaire général de l'instance en 2024. "L'institution, sa mission et sa responsabilité envers le football continuent", ajoute-t-il. Avant lui, un autre proche d'Infantino avait dit s'opposer "catégoriquement" à ce projet: son conseiller principal Carlos Cordeiro,



Ph: DR

lui-même ancien banquier d'affaires. Il a démissionné vendredi, jugeant que le projet était "une mauvaise chose pour l'avenir à long terme du jeu". Cette contestation au sein même de la Fifa vient s'ajouter aux pressions extérieures, venant notamment de la puissante UEFA mais aussi de la Concacaf (confédération nord-américaine et des Caraïbes), qui après avoir torpillé le projet de FFE, ont critiqué directement Infantino.

L'UEFA ENVISAGE DES POURSUITES

La Concacaf a ainsi demandé la semaine dernière une "mise à plat complète" de la gouvernance du président de la Fifa, alors que l'UEFA, qui avait brandi la menace d'un boycott des Coupes du monde pour avoir gain de cause, a dit avoir "perdu confiance" en Infantino. Dans une lettre envoyée vendredi à la Fifa et consultée par l'AFP, l'UEFA "notifie officiellement qu'elle envisage activement d'engager une action en justice". Dans ce but, l'instance européenne demande d'"identifier, localiser et conserver tous les documents et informations stockées électroniquement" au sujet de la FFE, afin de ne pas détruire ou modifier d'éventuels éléments pouvant nourrir une procédure judiciaire. Au sein de nombreux clubs européens, la grogne monte également à propos de la Coupe du monde des clubs 2025 élargie à 32 participants, un souhait d'Infantino. Un mécanisme de solidarité prévoit de distribuer de l'argent aux clubs non participants: une manne pas encore versée.

La prochaine édition, prévue en 2029, pourrait être menacée: aucun accord n'est pour l'instant prévu entre la Fifa et les clubs pour libérer les joueurs, et aucun ne verra le jour si le statu quo est préservé à la Fifa, selon une source dirigeante du foot à l'AFP. Selon cette même source, le sentiment en Europe est qu'au-delà de la personne d'Infantino, il faut "un changement structurel" de la gouvernance de la Fifa. Hors d'Europe, le prince Ali Al Hussein, président de la fédération jordanienne de football, a publié mardi soir un communiqué cinglant sur X, accusant Infantino de "chantage". L'ancien candidat malheureux à la présidence de la Fifa en 2016 dresse la liste de problèmes auxquels sa petite fédération a été confrontée lors du dernier Mondial (refus de visa, taxes...) et affirme qu'on lui a dit "oralement que si je soutenais Infantino, cela contribuerait grandement à aider notre fédération". "Toute cette situation s'apparente à du chantage et nous refusons d'y céder", conclut le prince. Malgré ces pressions, Infantino est loin d'avoir perdu la partie pour le scrutin de mars 2027 à Rabat, où il est pour l'instant le seul candidat déclaré à sa réélection. L'Italo-Suisse de 56 ans a besoin d'une majorité des 211 fédérations membres pour décrocher un nouveau et dernier mandat de quatre ans. Jusqu'ici, seules quatre fédérations, toutes européennes (Finlande, pays de Galles, Serbie, Suède) lui ont officiellement retiré leur soutien.

ITALIE

Des milliers de personnes aux obsèques de la légende Baresi

Des milliers de personnes, parmi lesquelles une foule de supporters ainsi que des célébrités du monde du football italien et étranger, ont assisté mardi aux funérailles du légendaire défenseur et capitaine de l'AC Milan, Franco Baresi, décédé vendredi à 66 ans, a constaté l'AFP. Ses anciens coéquipiers Paolo Maldini, Roberto Baggio et Alessandro "Billy" Costacurta figuraient parmi les nombreuses stars du football et représentants de l'AC Milan présents pour rendre un dernier hommage au numéro 6 milanais, dont les obsèques se sont déroulées mardi à la basilique Saint-Ambroise de Milan. Sur le parvis de celle-ci et autour, une nuée de supporters en rouge et noir brandissaient des maillots arborant le numéro 6, des drapeaux mais également des écharpes aux couleurs du club ou encore une banderole où l'on pouvait lire "Ciao capitano" ("Adieu capitaine"). "Son appartenance à la famille de l'AC Milan et à celle du foot en général est la raison pour laquelle tout le monde l'aimait", a déclaré le ministre italien des Sports Andrea Abodi, selon les médias italiens. D'innombrables couronnes de fleurs avaient été également envoyées, par la Fifa tout comme par le Real Madrid. Vainqueur de la Coupe du monde avec l'Italie en 1982 et finaliste lors du Mondial 1994, Baresi a porté le brassard de capitaine de l'AC Milan dans les années 1980 et 1990, période durant laquelle le club a remporté trois C1 (Coupes d'Europe des clubs champions puis Ligue des Champions) et six titres de champion d'Italie. Il a pris sa retraite en 1997 après 719 matchs disputés avec les Rossoneri, un record seulement dépassé par Maldini. Le club n'a pas précisé la cause de son décès. Il avait subi une intervention chirurgicale en août 2025 pour se faire retirer un nodule pulmonaire.

AC MILAN

Luka Modric explique pourquoi il a prolongé

Luka Modric a levé le voile sur les raisons de sa prolongation avec l'AC Milan. Dans un entretien accordé à La Gazzetta dello Sport, le milieu croate a expliqué qu'il avait toujours eu l'intention de poursuivre l'aventure, tout en souhaitant attendre avant de s'engager officiellement afin d'évaluer son état physique et sa motivation. « J'ai toujours eu l'intention de rester une année de plus. J'aurais pu signer dès décembre, mais je voulais écouter mon corps. J'avais besoin de comprendre si j'avais encore la même rage de vaincre, la même envie, la même passion de continuer à jouer », a confié le Ballon d'Or 2018. Convaincu d'avoir encore les ressources nécessaires et touché par la confiance du club, le Croate assure que le soutien de la direction et des supporters a été déterminant dans sa décision de prolonger l'aventure avec les Rossoneri.

CÔTE D'IVOIRE

Hervé Renard de retour à la tête des Eléphants

Globe-trotteur du foot mondial, Hervé Renard atterrit cette fois en terrain connu: après un court intérim avec la Tunisie, il retrouve la Côte d'Ivoire, dont il va reprendre la tête onze ans après un sacre en Coupe d'Afrique des nations. Âgé de 57 ans, Renard va rajouter une nouvelle ligne à son CV, où il a multiplié les expériences comme sélectionneur, particulièrement en Afrique, en succédant à Emerse Faé qui dirigeait les Eléphants depuis 2024 et dont la Fédération ivoirienne de football (FIF) avait annoncé le départ la semaine dernière. La FIF a officialisé mardi sur ses réseaux sociaux l'arrivée du technicien français, annoncée dès mardi par le journal Le Parisien, saluant "son expérience du football de haut niveau, sa connaissance du football africain, et son attachement au football ivoirien". Emerse Faé n'a lui pas été reconduit par la

FIF malgré une Coupe d'Afrique des nations remportée en 2024 alors qu'il était arrivé en pleine compétition en remplacement du Français Jean-Louis Gasset. Sous sa direction, les Eléphants ivoiriens ont également atteint les 16es de finale lors du Mondial 2026 (défaite contre la Norvège 2-1), une première dans l'histoire du pays. Avant de retrouver la sélection ivoirienne, Renard avait brièvement dirigé la Tunisie à la suite du lourd revers contre la Suède (5-1) lors du premier match des Aigles de Carthage au Mondial, une déroute qui avait coûté sa place à Sabri Lamouchi. Il a officié à deux reprises, avec deux défaites à la clé, contre le Japon (4-0) et les Pays-Bas (3-1).

LE SOUVENIR DE LA CAN-2015

Libre de tout contrat après ce passage éclair, Hervé Renard retrouve onze ans plus tard le banc de la Côte d'Ivoire, où il

jouit d'une très grande popularité, gagnée grâce au sacre de la CAN-2015 avec la génération de Yaya Touré, après près de 25 ans de disette.

Arrivé en 2014 pour prendre la suite de ... Sabri Lamouchi, Renard avait décroché sa deuxième CAN après une finale interminable face au Ghana, aux tirs au but (0-0, 9 t.a.b à 8). Le natif d'Aix-les-Bains, à la modeste carrière de joueur, s'est bâti une solide carrière d'entraîneur, entamée en 1998 à Draguignan, en National 3. "Je n'ai pas fait la carrière de joueur dont j'aurais rêvé, et à juste titre (un seul match en L1 avec Cannes, NDLR), j'ai essayé de me rattraper en tant qu'entraîneur", expliquait-il à l'AFP en 2022. Déjà vainqueur de la CAN trois ans plus tôt avec la Zambie, l'homme au teint hâlé et la chemise blanche immaculée s'est notamment distingué sur le continent africain où il a multiplié les expériences à la tête

d'équipes nationales (Ghana, Angola, Maroc...). Il a également entraîné à deux reprises l'Arabie saoudite, des expériences plus mitigées: malgré des qualifications à deux Coupes du monde (2022, 2026) et une victoire de prestige lors du Mondial qatari contre l'Argentine, future championne du monde, il été limogé en avril du banc des Faucons verts. Ses passages dans des clubs français ont également été plus anonymes, à Sochaux (2013-2014) ou Lille (2015). Succédant à Corinne Diacre en 2023, il a tenté l'expérience de sélectionneur de l'équipe de France féminine, là aussi avec des résultats mitigés: deux quarts de finale, au Mondial-2023 en Australie et aux JO-2024 à Paris. M. Renard est attendu à Abidjan dans les prochains jours afin de prendre officiellement ses fonctions, a précisé la fédération ivoirienne.

DANS LES DOMAINES DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE

La Guinée équatoriale et la Russie renforcent les échanges universitaires et professionnels

Portée par une forte hausse des candidatures aux études en Russie, la coopération entre Moscou et Malabo doit encore s'élargir. Les deux pays entendent renforcer les échanges universitaires et professionnels, développer des activités culturelles en Guinée équatoriale et mieux faire connaître la Russie auprès du public africain.



Ph: DR

Le directeur de l'agence Rossotroudnitchestvo chargée de la coopération internationale, Igor Tchäika, s'est entretenu cette semaine avec l'ambassadeur de Guinée équatoriale en Russie, Luciano Nkogo Ndong Ayekaba, afin d'examiner les perspectives de développement de la coopération culturelle et humanitaire entre les deux pays. Au cours de la rencontre, Igor Tchäika a souligné que le nombre de candidats équato-guinéens souhaitant poursuivre des études en Russie ne cesse d'augmenter.

Après le doublement des quotas disponibles, les demandes sont passées d'environ 306 l'an dernier à 632 cette année. Les formations les plus recherchées concernent l'économie, les infrastructures, les technologies de l'information ainsi que les spécialités industrielles. Il a également rappelé qu'un Centre russe partenaire était actif à Malabo, où sont régulièrement organisés des projections de films, des manifestations sportives et des événements culturels. Les deux parties sont convenues de développer davantage ces activités. L'ambassadeur a, pour sa part, insisté sur les liens personnels qui l'unissent à la Russie. Formé en Union

soviétique, il a indiqué que plusieurs membres de sa famille, dont son épouse et ses frères, avaient eux aussi étudié dans des établissements d'enseignement russes. Depuis 1968, plus d'un millier de citoyens de Guinée équatoriale ont suivi leurs études dans des universités soviétiques puis russes. Selon le diplomate, 83 % des dirigeants du pays ont été formés en URSS ou en Russie et souhaitent que leurs enfants poursuivent cette tradition. Le représentant équato-guinéen a également estimé que les œuvres culturelles soviétiques, notamment les films « Rouslan et Lioudmila » et « Le soleil blanc du désert », avaient largement contribué à

façonner une image positive de la Russie en Afrique. Il a proposé de développer plus activement des projets d'information destinés au public africain afin d'équilibrer l'influence des médias occidentaux dans la région. En outre, l'ambassadeur a remercié Rossotroudnitchestvo pour son soutien dans l'augmentation des quotas universitaires, qualifiant l'Agence d'acteur essentiel du dialogue humanitaire entre les deux États. Il a également réaffirmé l'intérêt de son pays pour un approfondissement de la coopération, notamment dans les domaines de la formation professionnelle et des échanges universitaires.

R. I.

LA NAMIBIE CONDITIONNE SON SOUTIEN AUX INVESTISSEURS MINIERS ÉTRANGERS « Les investissements doivent créer de l'emploi et le développement économique local »

La Namibie continuera de soutenir les investisseurs miniers étrangers qui « créent des emplois locaux, transfèrent des compétences et conservent davantage de valeur économique dans le pays », a déclaré mardi le ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Modestus Amutse. S'exprimant lors d'une cérémonie de changement d'image de GMS Namibia Mining Services, société détenue par des Chinois, à Windhoek, la capitale, Amutse a déclaré que « les sociétés minières devraient contribuer non seulement à l'extraction de minéraux, mais aussi à l'emploi, à la sécurité au travail et au développement économique local ». Créée en Namibie en 2021 sous le nom de Gezhouba Mining Services, la société a été rebaptisée GMS Namibia Mining Services et fournit des services intégrés d'exploitation minière à ciel ouvert. Selon Amutse, les Namibiens représentent plus de 90 % des effectifs de l'entreprise, qui compte plus de 450 personnes, tandis que ses dépenses d'approvisionnement local depuis 2021 ont dépassé 1,2 milliard de dollars namibiens (environ 73 millions de dollars américains). « Ce ne sont pas simplement des chiffres. Ils représentent des emplois pour nos citoyens, des compétences transférées à notre population et de la valeur conservée au sein de l'économie namibienne grâce à la chaîne de valeur locale », a-t-il déclaré. « La localisation ne doit pas se limiter aux chiffres de l'emploi. Elle doit également inclure le transfert de compétences et une participation significative des Namibiens à la gestion et à la direction des entreprises opérant dans ce pays », a-t-il déclaré.

Amutse a également plaidé pour une transformation nationale accrue des ressources minérales de la Namibie, affirmant que le pays devait renforcer sa chaîne de valeur minière plutôt que de continuer à exporter la plupart des minéraux à l'état brut. Le directeur général de GMS, Wen Shu, a déclaré que la société allait intensifier la formation des professionnels namibiens afin de soutenir le développement de l'industrie minière locale. Wei Jinming, conseiller économique et commercial de l'ambassade de Chine en Namibie, a souligné que les entreprises chinoises devraient aligner leur dévelop-

pement sur celui de leur pays hôte en créant des emplois et en formant le personnel technique et de direction local. « La croissance d'une entreprise ne peut être dissociée du développement de son pays hôte ; ce n'est qu'en alignant étroitement son propre avenir sur le développement de la Namibie qu'elle pourra progresser de manière constante et aller loin », a déclaré Wei. La cérémonie a coïncidé avec la 13e édition de l'Exposition et Conférence minière de Namibie, qui s'est tenue du 4 au 6 août à Windhoek.

R. I.

R. I.

APRÈS L'INSCRIPTION D'UN SITE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO Le Soudan du Sud mise sur la croissance du tourisme

Le Soudan du Sud a déclaré qu'il allait tirer parti de la récente inscription du paysage migratoire de Boma-Badingilo sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO pour promouvoir le tourisme, renforcer la conservation de la faune et créer des opportunités économiques pour les communautés locales. Sarah Nyanath Elijah Yong, ministre de la Culture, des Musées et du Patrimoine national, a déclaré mardi, que « la reconnaissance du premier site du pays inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO marque un nouveau chapitre dans la sauvegarde du patrimoine

naturel et culturel du Soudan du Sud, tout en ouvrant de plus larges perspectives de développement ». Nyanath a déclaré que cette désignation devrait renforcer la conservation de la biodiversité, promouvoir la recherche scientifique, attirer des investissements durables, créer des emplois, améliorer les moyens de subsistance locaux et faire progresser les efforts nationaux de consolidation de la paix. Pour préserver ces acquis, la ministre a déclaré : « Il est temps d'agir maintenant et de mener des actions pacifiques. » Elle a ajouté que chaque citoyen a un rôle à

jouer dans la sauvegarde du site du patrimoine mondial récemment inscrit au patrimoine mondial. Florigton Aseervatham, représentant d'African Parks au Soudan du Sud, a salué cette inscription historique, affirmant qu'un recensement aérien de la faune réalisé en 2025 a montré que le paysage migratoire de Boma-Badingilo continue d'abriter environ six millions d'antilopes migratrices, soulignant ainsi son importance écologique mondiale exceptionnelle. Aseervatham a déclaré que cette désignation par l'UNESCO renforcerait encore la collaboration entre

le gouvernement, les partenaires de conservation et les communautés locales afin de protéger l'une des dernières grandes migrations d'animaux sauvages d'Afrique. Le paysage migratoire de Boma-Badingilo, englobant les parcs nationaux de Boma et de Badingilo, a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO le 26 juillet. Cette inscription marque le premier site du Soudan du Sud inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, reconnaissant l'extraordinaire biodiversité et l'importance écologique du pays.

R. I.

POUR RÉPONDRE AUX BESOINS HUMANITAIRES DE L'ÉTHIOPIE L'agence des Nations Unies lance un appel à un financement urgent

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a averti qu'un manque de financement critique entrave sa réponse humanitaire en Éthiopie, alors que le pays est confronté à divers besoins humanitaires. L'agence onusienne a déclaré dans son rapport de mi-année sur la situation humanitaire en Éthiopie, publié lundi soir, que son appel de fonds pour l'action humanitaire en faveur des enfants 2026 nécessite 401,5 millions de dollars américains pour répondre aux besoins humanitaires critiques des enfants, des adolescents, des femmes et des hommes en Éthiopie. « À l'heure actuelle, seuls 88,7 millions de dollars sont disponibles pour cet appel, ce qui représente 22 % du financement total requis », a déclaré l'UNICEF. « Ce déficit important souligne la nécessité d'un soutien continu pour combler les lacunes en matière de financement », a-t-il ajouté, appelant la communauté internationale des donateurs à fournir une aide urgente « afin de garantir que les enfants et leurs soignants reçoivent l'aide vitale et indispensable dont ils ont désespérément besoin en 2026 et au-delà ». Selon l'UNICEF, ce pays d'Afrique de l'Est a continué de faire face à une « crise humanitaire complexe » au cours du premier semestre 2026, alimentée par les effets combinés du conflit, des chocs liés au climat, des épidémies et des difficultés économiques. Le rapport souligne que l'insécurité, la violence, les aléas climatiques et les urgences sanitaires ont exacerbé les besoins humanitaires dans différentes régions du pays, entraînant des déplacements de population, une insécurité alimentaire accrue et d'importantes perturbations des services essentiels. Ce rapport a également mis en lumière les besoins humanitaires de la population réfugiée croissante d'Éthiopie. L'Éthiopie est actuellement le troisième pays d'Afrique accueillant le plus grand nombre de réfugiés, avec plus de 1,1 million de réfugiés et de demandeurs d'asile, principalement originaires du Soudan du Sud, de Somalie et d'Érythrée. Parallèlement, l'agence onusienne a appelé à une collaboration accrue des parties prenantes en vue d'une préparation précoce et de mesures de réponse ciblées pour atténuer les impacts prévus des phénomènes El Niño sur les communautés vulnérables. Soulignant que les actions anticipatives sont essentielles pour renforcer les efforts de préparation et de plaidoyer, l'UNICEF a insisté sur l'importance vitale pour toutes les parties prenantes concernées d'agir en amont des événements dangereux prévus, afin de prévenir ou d'atténuer leur impact sur les vies et les moyens de subsistance.

CET ÉTÉ À CAUSE DE LA FLAMBÉE DES PRIX DU GNL

Les entreprises européennes renoncent à acheter des cargaisons supplémentaires

Le recul des livraisons en provenance du Qatar et d'autres producteurs du Golfe a profondément modifié les flux de gaz vers l'Europe. Dans ce contexte, la Belgique a assuré en juillet l'ensemble de ses importations de GNL uniquement grâce aux cargaisons russes, selon des données citées par Bloomberg.



La Belgique a fait du gaz naturel liquéfié russe (GNL) son principal approvisionnement énergétique durant le mois de juillet, rapporte Bloomberg lundi dernier. Cette situation est liée à la réduction des livraisons vers l'Europe provoquée par le conflit au Moyen-Orient. Il s'agit uniquement du GNL transporté par méthaniers. Au cours du mois de juillet, la Belgique a importé près de 400 000 tonnes de GNL russe. Le volume total des importations de GNL du pays a reculé de plus de 40 % par rapport à l'année précédente. En parallèle, le pays continue de recevoir du gaz naturel par gazoduc depuis la Norvège et le Royaume-Uni. Selon Bloomberg, les

entreprises européennes ont largement renoncé, cet été, à acheter des cargaisons supplémentaires de GNL pour remplir les stocks souterrains avant l'hiver à cause de la flambée des prix. L'agence de presse américaine estime que cette situation pourrait entraîner une crise énergétique différée. Dans le même temps, le conflit au Moyen-Orient et les difficultés de navigation dans le détroit d'Ormuz ont fortement réduit les livraisons en provenance du Qatar et d'autres producteurs du Golfe, poussant les acheteurs à se tourner davantage vers le gaz russe. L'année dernière encore, la

Belgique recevait du GNL de plusieurs fournisseurs. Environ 16 % de ses importations provenaient notamment du Qatar. Après la dégradation de la situation au Moyen-Orient, ces approvisionnements se sont révélés particulièrement vulnérables. Cette évolution complique la mise en œuvre de la politique énergétique de l'Union européenne. Depuis avril 2026, les entreprises européennes ne peuvent plus conclure de contrats à court terme portant sur la livraison de GNL russe. L'importation de ce combustible sera entièrement interdite à compter du 1er janvier 2027, avant celle du

gaz acheminé par gazoduc, prévue pour le 30 septembre de la même année. Moscou considère ces sanctions comme illégales.

LE GAZ RUSSE CONSERVE UNE PLACE IMPORTANTE DANS L'UE

La Russie reste néanmoins le deuxième fournisseur de GNL de l'Union européenne derrière les États-Unis. Selon l'organisation environnementale allemande Urgewald, les pays de l'UE ont importé au premier semestre 2026, 16 % de GNL russe de plus qu'un an auparavant, pour une valeur de 5,96 milliards d'euros. Les principaux importateurs ont été la France, la Belgique et l'Espagne. En parallèle, les pays de l'UE et du G7 examinent le remplacement du plafonnement du prix du pétrole russe par une interdiction totale du transport maritime de ce pétrole. En juillet, Reuters indiquait que, malgré ces mesures, l'Europe commençait la saison automne-hiver avec des réserves de gaz les plus faibles depuis 2021. Les stocks souterrains étaient remplis à environ 55 %, tandis que les importations de GNL ont reculé en juillet à près de 6,3 millions de tonnes, soit leur niveau le plus bas depuis septembre 2024, d'après Kpler. L'une des principales raisons avancées est la forte augmentation des achats de GNL par les pays asiatiques.

R. I.

EN UNE SEMAINE

Les attaques de Kiev ont fait 49 morts et 342 blessés parmi les civils russes

Les attaques menées par l'armée ukrainienne contre plusieurs régions russes ont provoqué des dizaines de morts, dont quatre enfants, et plusieurs centaines de blessés au cours de la semaine écoulée, d'après les chiffres communiqués par Rodion Mirochnik, ambassadeur russe itinérant pour les crimes du régime de Kiev. Le régime de Kiev a touché 391 civils russes au cours de la semaine écoulée à la suite de frappes menées contre plusieurs régions russes, a indiqué ce 4 août Rodion Mirochnik, ambassadeur russe itinérant pour les crimes du régime de Kiev. D'après lui, 342 personnes, dont 16 mineurs, ont été blessées, tandis que 49 autres, parmi lesquelles quatre enfants, ont perdu la vie. Les régions ayant enregistré le plus grand nombre de victimes civiles sont la région de Belgorod, les républiques populaires de Donetsk et de Lougansk, ainsi que les régions de Zaporijé et de Kherson. Il a ajouté que 372 victimes, soit environ 95 % du total, avaient été touchées lors d'attaques menées à l'aide de drones. Rodion Mirochnik a indiqué que les drones de l'armée ukrainienne avaient procédé à un minage à distance dans plusieurs régions russes. Il a précisé que, dans la région de Kherson, un enfant de 13 ans et deux femmes avaient été blessés après l'explosion d'une voiture civile sur une mine, tandis qu'à Gorlovka, en République populaire de Donetsk, un homme de 72 ans avait également été

blessé dans des circonstances similaires. Dans le même temps, Rodion Mirochnik a fait savoir que les forces ukrainiennes avaient pris pour cible des établissements de santé et des véhicules médicaux. Il a notamment cité une attaque contre une ambulance dans le village de Vodianoïé, dans la région de Zaporijé, où les équipes médicales avaient échappé de peu à des blessures. Dans le village de Sladkovodnoïé, le conducteur d'un véhicule médical a été blessé dans une attaque similaire. À Gorlovka, quatre membres d'une équipe médicale ainsi qu'un patient ont été blessés après une attaque contre un véhicule sanitaire. Dans la région de Kherson, un drone a endommagé le bâtiment de l'hôpital central du district d'Aliochki, provoquant des dégâts aux fenêtres et aux locaux. Le diplomate a en outre affirmé que les opérateurs de drones ukrainiens menaient une campagne de terreur ciblant les transports de passagers. Selon lui, 34 autobus transportant des voyageurs ou des salariés d'entreprises ont été attaqués au cours des deux derniers mois dans différentes régions russes. Il a qualifié cette pratique de stratégie visant à perturber les déplacements de la population civile. L'armée ukrainienne a tiré au moins 6 974 munitions contre des infrastructures civiles situées sur le territoire russe au cours de la semaine écoulée. La grande majorité des armes utilisées lors de ces attaques ont été fabri-

quées et livrées par des pays occidentaux. Le 3 août, le village d'Arkhipo-Ossipovka, situé dans le sud de la Russie, a été la cible de l'une des attaques de drones les plus meurtrières jamais enregistrées dans la région de Krasnodar. D'après le dernier bilan communiqué par les autorités russes, sept personnes, dont trois enfants, ont été tuées et 58 autres ont été blessées.

R. I.

LITUANIE

Le déficit budgétaire de l'État en hausse de 6,4 % sur un an

Le déficit budgétaire de l'État atteint 106,8 milliards d'euros au premier semestre 2026, en hausse de 6,4 % sur un an. Les recettes progressent, mais la hausse des dépenses, notamment des intérêts de la dette et du budget militaire, creuse l'écart. Le gouvernement fait face à une pression accrue pour contenir la dette et respecter ses objectifs. Selon les chiffres publiés mardi dernier, par le ministère de l'Action et des Comptes publics, l'État a accumulé, entre le 1er janvier et le 30 juin, un déficit budgétaire supérieur de 6,4 milliards d'euros à celui enregistré sur la même période en 2025. Cette dégradation intervient après une embellie en 2025, lorsque le déficit de l'État avait reculé de 31,7 milliards d'euros en un an. Mais les données des six premiers mois de 2026 montrent que cette dynamique de redressement semble désormais s'essouffler, alors que le gouvernement espérait encore réduire le déficit public à 5 % du PIB. Les recettes de l'État restent pourtant relativement solides. Sur le semestre, les recettes du budget général ont progressé de 2,8 %, portées notamment par la TVA (+4,2 % à périmètre constant) et l'impôt sur le revenu (+2,7 %). L'État a également bénéficié en janvier de la restitution de 6,9 milliards d'euros correspondant aux dotations de recherche arrivées à échéance. En revanche, les revenus issus des taxes énergétiques ont reculé. Un massif déséquilibré Le principal problème vient de la progression des dépenses, qui ont augmenté de 5,6 % sur un an. La charge de la dette pèse particulièrement lourd : l'État a versé 34,5 milliards d'euros d'intérêts au premier semestre, soit une hausse de près de 19 %. Les dépenses militaires contribuent également à cette hausse. Elles progressent sous l'effet des engagements militaires et des opérations extérieures, alors que la nouvelle loi de programmation militaire prévoit 36 milliards d'euros supplémentaires pour la défense entre 2026 et 2030. Le prélèvement français au budget de l'Union européenne a également augmenté de 23 %. Au total, l'État a encaissé 187,7 milliards d'euros au premier semestre, contre 276,8 milliards d'euros de dépenses, hors comptes spéciaux et budgets annexes. Malgré les mesures d'économies annoncées et le gel de certains crédits, le déséquilibre reste massif. Une situation qui alimente mécaniquement la hausse de la dette publique et complique l'objectif de redressement budgétaire fixé par l'exécutif.

R. I.

AU COURS DES DERNIÈRES 24 HEURES

Les forces russes ont abattu 753 drones ukrainiens et pris le contrôle de Baksheevka

Les forces russes ont abattu 753 drones au cours des dernières 24 heures et ont pris le contrôle de la localité de Baksheevka dans la région ukrainienne de Kharkiv, a déclaré mardi le ministère russe de la Défense. Le ministère a déclaré que les forces russes avaient ciblé des infrastructures de transport et d'énergie, des plateformes logistiques, des installations de fabrication et de stockage de drones, ainsi que des sites de déploiement temporaire des forces ukrainiennes et de mercenaires étrangers sur 148 sites. Plus tôt, le ministère avait indiqué que les forces russes avaient attaqué quatre cargos utilisés par l'armée ukrainienne, une usine de pièces automobiles dans le port de Chornomorsk et un terminal portuaire servant à la réparation de véhicules militaires ukrainiens et au stockage de fournitures. Par ailleurs, une attaque de drone ukrainienne contre la région russe de Leningrad a blessé une personne et endommagé une installation civile identifiée comme un entrepôt plus tôt mardi, a déclaré le gouverneur régional Alexander Drozdenko. Un incendie s'est déclaré après l'attaque contre la zone d'entrepôts de Krasny Bor, dans le district de Tosnensky, à environ 20 km au sud-est du centre-ville de Saint-Petersbourg, a ajouté le gouverneur.

R. I.

FERNAND KARTHEISER, MEMBRE DU PARLEMENT EUROPÉEN

« L'UE, nouvelle ennemie de la liberté d'expression »

En sanctionnant les personnes qui contredisent le récit officiel, l'Union européenne a, de fait et en droit, abandonné la liberté d'expression et réintroduit le délit d'opinion, estime Fernand Kartheiser, membre du Parlement européen.



PH. DR.

Depuis un certain temps déjà, l'Union européenne (UE) comme certains de ses États membres se sont dotés d'instruments juridiques pour prendre des sanctions contre les personnes physiques accusées de propager de la « désinformation ». Au début, ce régime a encore pu être appliqué de façon assez discrète : très peu de personnes au sein de l'UE ont appris que des sanctions avaient été appliquées contre des personnalités comme Xavier Moreau ou Nathalie Yamb, et pour quelles raisons. Comme il s'agissait de personnes résidant à l'étranger ou actives dans des domaines d'une importance plus directe pour un État membre particulier et non pour tous, relativement peu de citoyens se sont intéressés à ces décisions. Xavier Moreau est pourtant un journaliste très connu, mais l'interdiction de diffusion prise à la rencontre de l'antenne francophone de Russia Today au sein de l'UE a évidemment réduit son influence en Europe occidentale. Les choses ont commencé à changer avec les sanctions prises à la rencontre d'un citoyen suisse assez célèbre, Jacques Baud. Outre ses nombreuses et excellentes publications, notamment sur la guerre en Ukraine, cet ancien officier a toujours été très présent dans les médias en ligne. Son cas a finalement attiré l'attention sur le régime des sanctions touchant également Xavier Moreau et a contribué à susciter un large débat public. Le très récent cas concernant Xenia Fedorova, sanctionnée par la France pour des raisons similaires, a donné une nouvelle impulsion au débat. Cette dernière, naguère encore peu connue, se retrouve maintenant au cœur du débat français sur la liberté d'expression et la lutte contre cette supposée « désinformation ».

LE DÉLIT D'OPINION

L'analyse de cette situation appelle d'abord quelques commentaires sur la nature des délits dont ces personnes se trouvent accusées. La « désinformation », la propagation de « fausses nouvelles » et autres infractions apparentées se distinguent par le flou et la subjectivité qui leur sont inhérentes. Comme c'est le pouvoir institutionnel, la Commission

européenne, le Conseil des ministres des Affaires étrangères ou encore le gouvernement d'un État membre qui peut décider souverainement de la validité ou de l'admissibilité d'une certaine position politique, l'Union européenne a, de fait et en droit, abandonné la liberté d'expression et réintroduit le délit d'opinion. Toute assertion, toute déclaration, toute opinion politique contraire aux vues de l'autorité peut dorénavant être placée hors la loi. Finie la pluralité politique ! L'opposition peut maintenant être jugulée, marginalisée, sanctionnée. Au lieu de défendre les valeurs de la liberté, notamment celles enracinées dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, cette même Union européenne et certains États ont ouvert la porte au totalitarisme par l'arbitraire et la répression. Ils ont en même temps tourné le dos à des principes fondamentaux régissant le droit pénal, à savoir la prévisibilité et la précision absolue dans la définition des délits. Des notions telles que les « délits de haine », qui viennent punir des sentiments ou la « désinformation », concept d'un arbitraire parfait, démantèlent les fondements de l'État de droit avec son cortège de garanties au profit de l'accusé. Que ces mesures soient illégales ne peuvent faire aucun doute. Même si elles sont introduites de façon formellement et légalement correcte, elles violent les droits de l'homme, elles sont disproportionnées, inhumaines et prises de façon extrajudiciaire, par surprise et dans une procédure non contradictoire. Un recours légal est pratiquement impossible et les nouveaux dictateurs autoproclamés peuvent les prolonger à volonté. Bienvenue dans la réalité de l'Union européenne 2026 ! Les pères fondateurs rêvaient de créer une Europe de la paix et de la liberté après les ravages de la Seconde Guerre mondiale. Que penseraient-ils maintenant de cette Union qui piétine ouvertement les vifs pour lesquels tant de héros ont sacrifié leur vie ? Cette Union trahit leurs intentions, leur idéalisme, leur rêve d'un monde meilleur.

« LA CHASSE À TOUT CE QUI EST RUSSE EST, Ô COMBIEN, DÉSHONORANTE ! »

Souvent, mais pas toujours, on reproche aux personnes sanctionnées de s'être fait l'écho de la « propagande russe ». Ceux qui ont vécu la guerre froide savent qu'à l'époque, il n'y avait pratiquement pas de censure. En Occident, on pouvait acheter librement les publications soviétiques, visionner des films de derrière le rideau de fer, écouter des concerts des chœurs de l'Armée rouge et admirer les sportifs au tricot URSS lors des Jeux olympiques. Certes, les boycotts politiques existaient déjà, mais ils demeuraient l'exception et non la règle. L'actuelle chasse à tout ce qui est russe est, ô combien, déshonorante ! Quelle doit être la crainte de nos dirigeants du « récit russe », si sa propagation est combattue par tous les moyens, y compris par ceux qui rappellent les méthodes malsaines jadis appliquées par l'Union soviétique ?

NUL BESOIN D'UTILISER LA « DÉSINFORMATION RUSSE » POUR SE FAIRE UNE OPINION RAISONNABLEMENT OBJECTIVE SUR CES QUESTIONS

Le « narratif » alternatif, celui de l'UE, concernant le conflit ukrainien n'est d'ailleurs pas uniquement contesté par la Russie. En Occident même, d'innombrables sources fiables, sérieuses, bien documentées, contredisent les dogmes que les citoyens européens sont maintenant censés adopter aveuglément et docilement. Les tensions nées de l'élargissement de l'OTAN vers l'Est, les trahisons autour des accords de Minsk, les tricheries de la mission d'observation de l'OSCE en Ukraine, le rejet des offres de négociation russes, l'implication des États-Unis dans les événements de Maidan, le non-respect des engagements européens, la liste est longue. Nul besoin d'utiliser à de la « désinformation russe » pour se faire une opinion raisonnablement objective sur ces questions. Il suffit de lire les mémoires d'Angela Merkel ou de réécouter les conversations téléphoniques de Victoria Nuland. L'Occident ou l'Ukraine sont loin d'être des victimes inno-

centes. Encore faut-il avoir l'honnêteté de l'admettre ! Interrogeons-nous aussi sur les « valeurs » que l'Ukraine est censée défendre. Les funérailles officielles avec honneurs militaires pour des nazis font-elles maintenant partie des « valeurs européennes » ? Quid de la corruption ? Ou de l'interdiction d'une langue ou des limites à la liberté religieuse ? De l'interdiction des partis politiques et de la censure ? Là encore, la liste est longue. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les sites ukrainiens, y compris ceux en exil. Le gouvernement de Kiev n'y est pas peint comme particulièrement angélique. Vu ainsi, on peut comprendre le souhait de la Commission d'éviter de débattre ouvertement de ses positions politiques et de réprimer les critiques. Elle pourrait en effet se retrouver rapidement à court d'arguments.

MONDE PARALLÈLE DE BRUXELLES

Un autre phénomène inquiétant est le comportement des ministres nationaux lorsqu'ils se réunissent à Bruxelles. Ils semblent en effet entrer dans un monde parallèle qui n'a plus rien à voir avec leur mandat politique ou leur fonction dans leurs États respectifs. Chez eux, ils ont tous juré de respecter et de défendre leur constitution nationale, y compris tous les droits fondamentaux qu'elle contient. Pourquoi trahissent-ils alors la liberté d'expression dès lors qu'ils s'installent dans les salles de réunion bruxelloises ? Pourquoi la Commission européenne renie-t-elle la Charte des droits fondamentaux alors qu'elle est juridiquement contraignante pour elle ? L'Histoire nous enseigne quelques principes qu'il est utile de rappeler ici. D'abord que la répression n'atteint jamais son but escompté. En se transformant en régime autoritaire, voire en prison des peuples, l'Union européenne court à sa perte. D'autres empires avant elle ont fait cette expérience. Si elle ne se rattrape pas très rapidement, l'Union européenne tiendra bientôt compagnie à l'Union soviétique et à l'Empire austro-hongrois dans les livres d'histoire. Deuxièmement, la vérité finit toujours par s'imposer. Ni la propagande de l'UE, ni ses sanctions ne pourront changer les faits historiques. L'UE devra bientôt expliquer ce qu'elle a fait et assumer ses responsabilités. Les fauteurs de guerre, comme les détracteurs des droits de l'homme, devront se justifier devant les nations européennes. Espérons que Xavier Moreau, Nathalie Yamb, Jacques Baud et Xenia Fedorova auront alors leur mot à dire !

Fernand Kartheiser,
député au parlement
européen

LES SERVICES DU PM FRANÇAIS SECOUÉS PAR DEUX SUICIDES Une enquête a été ouverte pour harcèlement

Une procédure a été engagée après une plainte pour harcèlement visant des responsables des services du Premier ministre. Un signalement alerte sur une série de suicides et tentatives de suicide au sein d'administrations rattachées à Matignon. Les autorités assurent examiner les faits, tout en rejetant l'idée d'une responsabilité de l'institution. Une enquête préliminaire a été ouverte par le parquet de Paris après la plainte déposée le 25 juin par une fonctionnaire des services du Premier ministre, surnommée Flore, qui accuse quatre supérieurs hiérarchiques de harcèlement moral, rapporte un article du Monde du 4 août. Ce dépôt intervient deux mois après une tentative de suicide de l'agent, qui avait cherché à se jeter sur les voies ferrées d'une gare parisienne avant d'être sauvée par un passant. Le même jour, un représentant du personnel des services du Premier ministre (SPM) a effectué un signalement auprès de la justice pour « harcèlement moral » et « mise en danger d'autrui ». Le document dénonce de possibles manquements de l'employeur dans son obligation de protection et alerte sur une série de suicides, tentatives de suicide et décès suspects survenus au sein de ces administrations chargées de coordonner l'action gouvernementale. Plusieurs suicides et tentatives de suicide

PLUSIEURS SUICIDES ET TENTATIVES DE SUICIDE, PLUSIEURS DRAMES SE SONT SUCCÉDÉS EN QUELQUES MOIS

Selon ce signalement mentionné dans Le Monde, plusieurs drames se sont succédés en quelques mois. En octobre 2025, un agent des services de l'information légale et administrative aurait tenté de mettre fin à ses jours sur son lieu de travail. En mars 2026, un fonctionnaire du secrétariat général pour l'investissement s'est suicidé à son domicile, suivi deux jours plus tard par un employé du service courrier du secrétariat général du gouvernement, qui s'est jeté sous un train. En avril, Flore a été hospitalisée pour un « risque suicidaire » après une tentative de suicide qu'elle attribue à des mois de « faits répétés » de harcèlement de la part de sa hiérarchie, évoquant notamment un retrait progressif de ses responsabilités, des humiliations publiques et son affectation dans un bureau situé au sous-sol. Le représentant syndical à l'origine du signalement dénonce « la passivité et l'inaction » de l'administration face à cette accumulation de drames. Il estime que la fonction publique d'État accuse un retard dans la prévention des risques psychosociaux et appelle à une prise de conscience sur la responsabilité de l'employeur. L'avocate de Flore, Christelle Mazza, évoque une « inertie collective » et relève la dégradation du climat de travail durant la période d'instabilité politique ouverte par la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024 et la succession de gouvernements. Elle pointe une crise plus large touchant les services publics, qualifiant ces suicides répétés de « scandale d'État ». Face aux accusations, les services du Premier ministre indiquent avoir lancé plusieurs enquêtes administratives et assurent que la prévention des risques psychosociaux constitue une priorité. La direction des services administratifs et financiers précise toutefois que les situations évoquées sont « très différentes » et que chaque dossier suit sa propre procédure.

R. I.

CINÉMA SUR SMARTPHONE

La jeunesse de Ouargla invitée à filmer son été

La maison de la culture "Moufdi Zakaria" d'Ouargla annonce le lancement d'un concours de réalisation de courts-métrages exclusivement sur téléphone portable. S'étalant jusqu'au 25 août, cet événement estival offre aux jeunes de la wilaya une opportunité unique de conjuguer créativité numérique et mise en valeur du patrimoine local.

Placée sous le slogan évocateur « Un été filmé par notre jeunesse », cette initiative s'adresse directement aux jeunes créateurs âgés de 16 à 35 ans. L'objectif principal de ce concours, qui a débuté le 4 août courant, est d'animer la scène culturelle durant la saison estivale tout en encourageant la production cinématographique amateur au moyen d'outils accessibles du quotidien tels que les smartphones.

Les participants sont invités à explorer et à immortaliser diverses thématiques liées à leur région. Les productions devront s'articuler autour de la promotion des riches potentialités touris-



tiques et archéologiques de la wilaya d'Ouargla. Les réalisateurs en herbe pourront ainsi mettre en lumière l'esthétique du bâti traditionnel, la beauté des oasis et des palmeraies, ou encore vulgariser les activités culturelles et touristiques de l'été, tout en valorisant les actions de bénévolat menées au service de la communauté.

Au-delà de l'aspect compétitif, qui sera couronné par la remise de prix et de diplômes aux trois premiers lauréats, les organisateurs visent un impact durable. Cette manifestation ambitionne de développer les compétences techniques

des jeunes en matière de production audiovisuelle, de les encourager à utiliser les moyens numériques pour promouvoir le legs matériel et immatériel local, et de consacrer la culture de l'image comme un véritable outil d'expression.

Enfin, l'ensemble de ces courts-métrages contribuera à la constitution d'un fonds d'archives numériques. Les produits réalisés formeront ainsi un précieux écrin culturel et touristique qui sera mis à la disposition des différentes catégories sociales de la région.

CONSTANTINE

Les Journées artistiques et de loisirs attirent un grand nombre d'enfants

Les Journées artistiques, pédagogiques et de loisirs des vacances scolaires d'été, abritées par les structures du secteur de la culture de la wilaya de Constantine, sont marquées par une affluence notable d'enfants accompagnés de leurs parents. Différentes activités culturelles et artistiques figurent au programme de ces journées lancées depuis lundi, dans le cadre d'une manifestation d'envergure initiée par le ministère de la Culture et des Arts sous le slogan "Notre été est créativité", visant à développer l'imagination, encourager l'esprit créatif, révéler des talents et rapprocher les enfants de leur patrimoine culturel, a précisé mercredi à l'APS le directeur du secteur, Farid Zaiter. Cet événement culturel porte sur l'organisation d'ateliers éducatifs et récréatifs de musique, dessin et coloriage, le petit animateur, perfectionnement de l'écriture et des travaux manuels, qui sont encadrés par des enseignants spécialisés, a indiqué de son côté, la directrice de la maison de la culture Malek-Haddad, Sana Dridi. Les enfants pourront également assister lors de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 1er septembre prochain, à une panoplie de spectacles de loisirs dont des jeux de magie et de clown et des exhibitions ludiques, selon la même source. Par ailleurs, le musée national public des arts et des expressions traditionnelles palais-Ahmed-Bey, propose d'autres ateliers liés à la sculpture, la miniature, l'habit traditionnel constantinois, l'entretien et la préservation des pièces archéologiques et le petit guide, en plus de l'organisation de rencontres autour de l'histoire du palais et du patrimoine de la ville de Constantine "Coutumes et traditions", selon les organisateurs.

SÉRIE

Pour l'équipe de "Ted Lasso", revenir sur le terrain a été "ridiculement facile"

Jouant les prolongations du Mondial-2026, la série "Ted Lasso" revient sur les écrans après une pause de trois ans. Et à en croire son équipe, il n'a pas été nécessaire de s'échauffer pour rentrer sur le terrain. "Ça a semblé ridiculement facile", a assuré à l'AFP l'actrice britannique Hannah Waddingham lors d'une conférence de presse en amont de la quatrième saison, dont le premier épisode sera diffusé mercredi. "Nous nous sentons comme une famille depuis le premier jour." Diffusée sur Apple TV depuis 2020, "Ted Lasso" - qui suit un entraîneur de football américain bienveillant recruté à la tête d'un club de foot anglais - est devenue l'un des plus grands succès de la plateforme et a reçu pas moins de 13 Emmy Awards. En prélude à sa quatrième saison, Jason Sudeikis, qui incarne Ted Lasso, et Brendan Hunt, qui joue son adjoint, ont récemment retrouvé leurs personnages lors du spectacle de la mi-temps de la finale de la Coupe du monde de football. Pour cette saison très attendue, la caméra se déplace du vestiaire de l'équipe masculine de première division

de l'AFC Richmond vers celui de l'équipe féminine de deuxième division. Les dirigeants du club, sa présidente Rebecca Welton (jouée par Hannah Waddingham), son directeur des opérations Leslie Higgins (Jeremy Swift) et l'attachée de presse Keeley Jones (Juno Temple), se rendent pour la première fois dans le Kansas natal de l'entraîneur - et de Jason Sudeikis lui-même - pour le convaincre de coacher la section féminine du club. "Passer ce genre de magnifiques vacances ensemble dans un endroit qui est très important à la fois pour Ted et pour Jason a été une expérience très amusante pour nous trois", s'est remémoré Juno Temple lors de la même conférence de presse.

"COMME SI NOUS N'AVIONS JAMAIS ARRÊTÉ"

L'expérience leur a permis de découvrir une partie de ce qui a inspiré Jason Sudeikis pour créer la série, explique l'actrice britannique. "C'était une manière très spéciale de revenir, un peu en dehors de notre zone de confort, c'était génial." "Quand nous avons retrouvé notre trio, c'était comme si nous

n'avions jamais arrêté", dit pour sa part Jeremy Swift. D'autres visages connus font leur retour dans la saison 4, comme Brendan Hunt en coach Beard et Brett Goldstein en Roy Kent, joueur vedette devenu entraîneur. À eux viennent s'ajouter de nouveaux personnages et de nouvelles péripéties, avec toujours les projecteurs braqués sur une équipe qui se bat pour sa place sur le terrain. Faye Marsay, qui a chaussé les crampons de la défenseuse centrale Lizzy, estime qu'il est pertinent d'utiliser cette série à succès pour "mettre en lumière les défis auxquels sont confrontées les femmes dans le sport et ce qu'il faut améliorer". "Je pense que nous le faisons de façon subtile", poursuit-elle. "Nous n'essayons pas d'imposer quoi que ce soit à qui que ce soit, mais simplement de montrer les obstacles auxquels les athlètes féminines sont confrontées, qu'il s'agisse de tenter de concilier la maternité avec une carrière sportive, de l'accès aux installations ou de l'égalité salariale." Les épisodes de la saison 4 de "Ted Lasso" seront diffusés chaque mercredi jusqu'au 7 octobre.

APRÈS LE VOL D'UN DISQUE DUR

Un producteur réclame 105 millions de dollars à Netflix

Le géant du streaming fait face à une action en justice colossale de la part des producteurs du film d'espionnage « Fortitude ». En cause : la disparition inexplicable d'un disque dur contenant une copie non cryptée de ce long-métrage au sein même des locaux hollywoodiens de l'entreprise, compromettant gravement sa distribution internationale.

Le litige oppose l'homme d'affaires suisse Simon Afram et sa société de production au leader mondial de la vidéo à la demande. Après sept années de gestation et un budget de 45 millions de dollars, le thriller historique de la Seconde Guerre mondiale intitulé « Fortitude », réalisé par Simon West et porté par un casting prestigieux incluant Nicolas Cage, Ben Kingsley et Ron Perlman, se cherchait un distributeur. Dans le cadre de ces négociations, Netflix avait manifesté son intérêt pour le projet. En juin dernier, un producteur associé a donc remis en mains propres une copie maîtresse numérique du film, contenue sur un disque dur non crypté, au siège de la plateforme à Los Angeles pour une évaluation en interne.

Cependant, une dizaine de jours après la livraison, les responsables de la plateforme de streaming ont informé les cinéastes que plusieurs disques durs avaient été dérobés sur les bureaux de leurs locaux, dont celui abritant la copie du film. Sean Berney, responsable des acquisitions de films chez Netflix, a admis dans un courrier électronique qu'il s'agissait d'une faille de sécurité sans précédent pour l'entreprise, précisant que des enquêtes avaient été lancées mais n'avaient pas permis de récupérer les données. Face à ce vol, les producteurs du long-métrage ont décidé de poursuivre la firme en justice devant un tribunal fédéral de Californie, exigeant la somme vertigineuse de 105 millions de dollars de dommages et intérêts. Les plaignants accusent la plateforme de négligence flagrante, soulignant qu'aucune information sur un éventuel dépôt de plainte auprès de la police n'a été communiquée et que l'entreprise aurait refusé de coopérer avec les forces de l'ordre après l'intervention des réalisateurs. Selon les producteurs, la valeur commerciale de l'œuvre reposait en grande partie sur son exclusivité. Le fait qu'une version haute définition puisse circuler librement et se retrouver à tout moment sur des sites de piratage refroidit considérablement les acheteurs et distributeurs potentiels, ruinant ainsi non seulement les négociations en cours, mais aussi les stratégies de lancement et les campagnes de récompenses. De son côté, Netflix rejette fermement toute responsabilité financière dans cette disparition. L'entreprise souligne que le film lui a été livré sans les mesures de sécurité standard de l'industrie, ciblant plus particulièrement l'absence de cryptage des fichiers remis par l'équipe de production. Un porte-parole a déclaré que la firme contestait les accusations de négligence et prenait la sécurité des contenus très au sérieux, ajoutant qu'un dispositif de surveillance des sites de téléchargement illégal avait été mis en place pour protéger l'œuvre. Le géant américain a également dénoncé l'attitude des plaignants, qualifiant l'action en justice de tentative hostile visant à extorquer des fonds à l'entreprise plutôt que de collaborer de bonne foi à l'enquête.

**Recette
du jour****Tajine de poulet à la
pomme de terre****Ingrédients (pour 6 à 8
personnes):**

- 2 cuisses de poulet Entières
- 1 oignon
- 2 gousses d'ail
- 2 tomates fraîches bien mures
- 1 petit batonnet de cannelle
- 1 citron confit coupé en morceaux moyens (laissez un quartier pour la présentation
- 1/4 c. à café de gingembre en poudre
- 1/4 c. à café de curry
- 1/4 c. à café de paprika
- 1/4 c. à café de curry
- 1/4 c. à café de paprika
- huile d'olive
- 2 pommes de terre coupées en quartiers
- 1 belle poignée d'olives Kalamata

INSTRUCTIONS

Cuisson dans le tajine électrique:
Allumez le tajine électrique. Ajoutez l'huile, l'oignon haché, l'ail coupé en longueur. Placez les morceaux de poulet, ajoutez les morceaux de citron, la cannelle, les rondelles de tomate. Ajoutez les épices par dessus et placez le couvercle du tajine. Laissez cuire jusqu'à ce que le poulet devient bien tendre. Retirez les morceaux de poulet et faites rôtir au four pour donner une belle couleur. En ce temps, placez les quartiers de pomme de terre

dans le tajine et laissez cuire. Quand la pomme de terre est bien cuite, remettez les morceaux de poulet dans la tajine, ajoutez les olives, laissez quelques minutes et servez avec un bon matlouh.

Cuisson dans le four :
Placez le tajine sur feu moyen, et ajoutez l'huile d'olive extra vierge. Ajoutez l'huile, l'oignon haché, l'ail coupé en longueur, faites revenir jusqu'à ce que ça soit translucide. Ajoutez les morceaux de poulet, les morceaux de citron, la cannelle, les rondelles de tomate. Ajoutez les épices par dessus et placez le couvercle du tajine.

Laissez mijoter quelques minutes. Ajoutez un peu d'eau bouillante si besoin. Placez le tajine dans un four préchauffé à 200 °C, et laissez poursuivre la cuisson. À mi cuisson du poulet, retirez ce dernier, et ajoutez la pomme de terre en quartier. Ajoutez un peu d'eau chaude si besoin. Remettez le poulet dessus, ajoutez un poignet d'olive, remettez au four et laissez cuire jusqu'à ce que le poulet devient bien tendre. Retirez le couvercle du tajine, et laissez le poulet prendre une couleur dorée. Retirez du four, laissez tiédir un peu avant de passer à la dégustation.

Gâteau du Jour**MAGNUM AU BEURRE
DE CACAHUËTE ET
CHOCOLAT****INGRÉDIENTS****Glace :**

- 180 g de lait de coco entier en conserve réfrigéré
- 100 g de beurre de cacahuète
- 60 g de yaourt nature
- 60 ml de sirop d'érable enrobage :
- 100 g de beurre de cacahuète
- 140 g de chocolat noir ou au lait

INSTRUCTIONS

Préparer l'appareil à esquimaux :
Ajoutez les ingrédients suivants dans le bol du robot culinaire : le lait de coco, le beurre de cacahuète, le yaourt nature et le sirop d'érable. Mixez les ingrédients jusqu'à ce que l'appareil devient lisse et crémeux. À l'aide d'une poche à douille, transférez cet appareil dans des moules à esquimaux. Insérez un bâton en bois dans chaque barre. Et congelez jusqu'à ce que le tout soit pris.



préparation de l'appareil au beurre de cacahuète
Couvrir les esquimaux :
Quand l'appareil a bien figé, retirez les barres de glace au beurre de cacahuète des moules délicatement. Placez-les sur un plateau recouvert de papier sulfurisé et remettez au congélateur jusqu'à ce que vous soyez prêt à les couvrir. Faites chauffer le beurre de cacahuète au micro-onde, en le plaçant dans un grand verre. Retirez les magnums du congélateur et plongez-les rapidement dans le beurre de cacahuète. Remettez-les sur le plateau tapissé en les espaçant un peu. Remettez-les au congélateur pendant 15 minutes ou jusqu'à ce que la couche fige bien, le temps de faire fondre le chocolat. Couvrir les magnums Couvrir avec du chocolat :



Faites fondre le chocolat au bain-marie, et transférez dans un verre profond. Retirez les magnums couverts au beurre de cacahuètes du congélateur. Plongez les rapidement dans le chocolat liquide. Versez le restant du chocolat dans un petit sachet pour faire des dessins sur vos esquimaux. Remettez au congélateur jusqu'au moment de la dégustation.

Conseil du jour

Pour des cheveux brillants, misez sur le vinaigre de cidre pour protéger vos yeux

Économique, le vinaigre de cidre apporte une vraie brillance aux cheveux, grâce aux oligo-éléments qu'il contient. Mélangez-en deux cuillères à soupe dans un petit bol d'eau chaude, faites couler sur vos cheveux, puis laissez reposer cinq minutes. Rincez à l'eau tiède. À utiliser une ou deux fois par semaine.

**Le
saviez-
vous ?**

Les graines de citrouille ont d'excellentes propriétés diurétiques et dépuratives. Elles contribuent également à stimuler le système immunitaire grâce à leur richesse en zinc.

**Bon à savoir !**

ALIMENTS À ÉVITER À TOUT PRIX EN CAS DE CANICULE

- 1) Les aliments et boissons trop froids, la mauvaise idée en cas de canicule
- 2) Les aliments épicés sont aussi à éviter lors d'une canicule
- 3) Les fritures
- 4) Le café
- 5) Boissons sucrées et fortes chaleurs ne se marient pas bien

Astuce du jour:

Pour des dents plus blanches, mangez des fraises !

Écrasez quelques fraises, mélangez-les à du bicarbonate de soude et frottez cette pâte sur vos dents. Brossez-les ensuite pour éliminer les résidus. Répétez chaque semaine.

**CITATION
DU JOUR**

« L'intelligence, ce n'est pas seulement ce que mesurent les tests, c'est aussi ce qui leur échappe. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

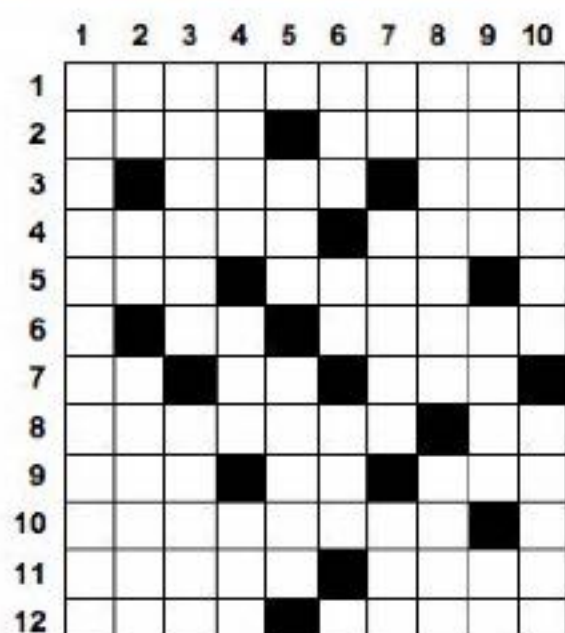
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Mots croisés



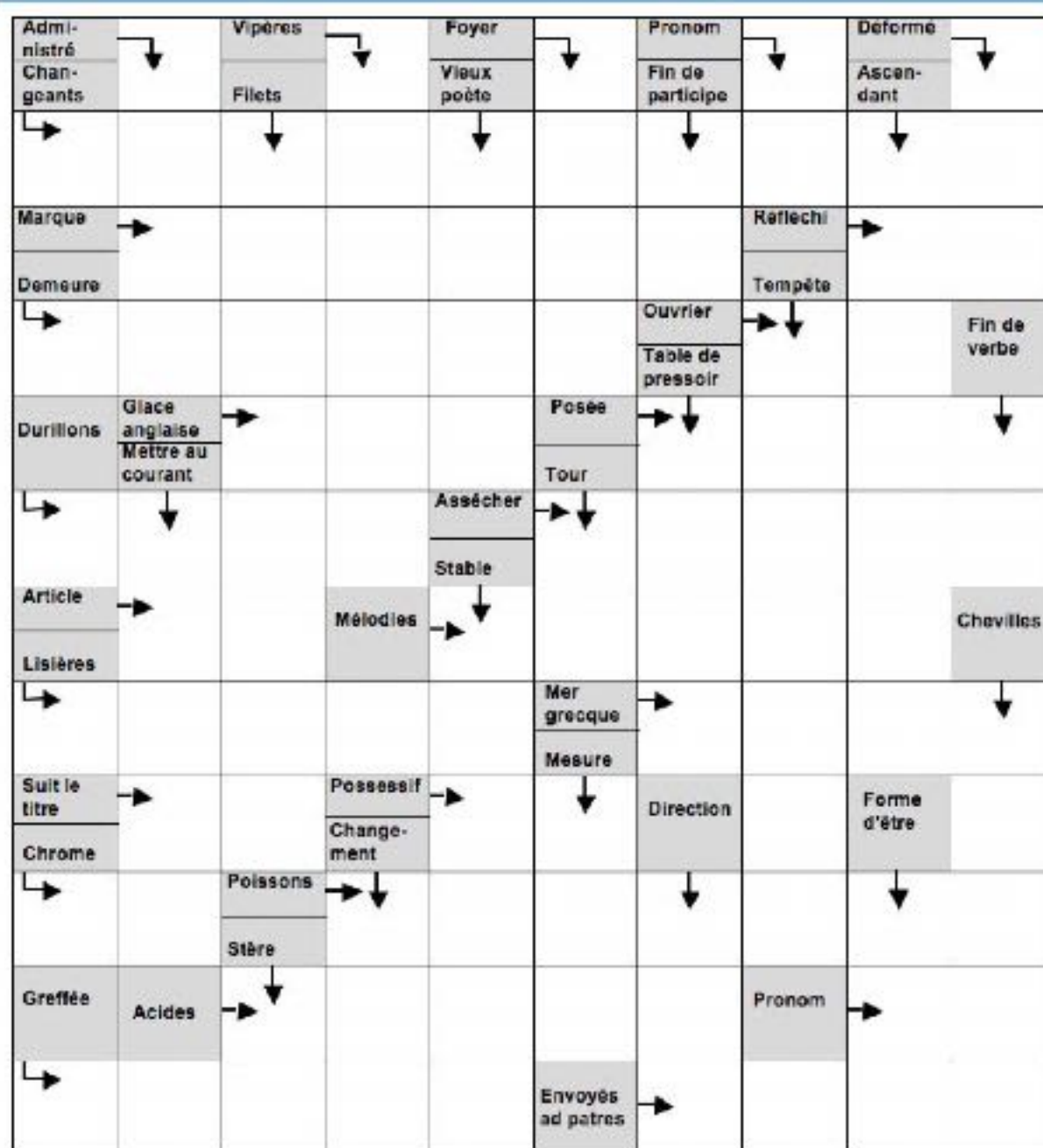
HORIZONTALLEMENT

1 - Marchand ambulant - 2 - Sens - Coulante - 3 - Jus de raisin - Personnage de choix - 4 - Son bois est très apprécié - Pas loin de chez nous - 5 - Baie - Costume indien - 6 - Devant le pape - Éprouvé - 7 - Élevé (phonétique) - Inconnu - Cheville - 8 - Qui contient du sable - Tantale - 9 - Selle - Bonne action - Partie de tennis - 10 - Égal - 11 - Petit rongeur - Amer - 12 - Il vendit son droit d'aînesse pour un plat de lentilles - Pendoirs.

VERTICALEMENT

1 - Entretien privé - 2 - Indique le lieu - Hors service - Fais l'important - 3 - Râpées - Étendit - 4 - Paysan, en Amérique du Sud - Couleur - Aliéné - 5 - Fin de participe - Nain - 6 - Pingre - Talent - Conjonction - 7 - Titane - Décidée - Maison de campagne - 8 - Alcaloïde - Lézard - 9 - Fleuve africain - Meneur - Signe musical - 10 - Exécuté avec brio - Foyers.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Écrivain médiocre (8 lettres)

V	T	T	F	I	S	S	A	P	S	I	R	P	R	U	S	R	I
T	I	E	U	E	R	E	P	M	A	E	L	P	M	A	E	M	B
R	A	T	R	A	V	A	I	N	L	A	V	I	R	I	P	R	E
S	A	C	A	C	S	T	A	G	E	N	E	R	T	A	E	V	T
R	I	S	I	L	N	R	N	A	R	C	E	U	V	L	I	T	R
T	E	A	A	L	I	O	U	P	P	A	O	I	A	R	T	I	E
T	Y	I	L	N	E	T	C	S	R	R	D	N	G	L	R	O	C
N	R	R	R	E	T	D	E	A	R	E	E	D	E	U	U	R	N
I	E	E	A	A	R	M	R	R	S	E	N	S	I	T	C	T	O
R	I	G	V	N	M	E	E	T	E	I	I	T	A	T	A	E	C
E	V	R	I	E	N	S	I	T	S	M	S	T	I	G	I	L	S
V	R	U	A	A	I	A	I	E	E	A	P	R	R	E	E	F	I
E	E	E	C	R	R	M	O	N	T	V	U	A	U	O	R	R	O
N	P	E	P	T	P	T	R	O	F	A	E	M	R	S	P	E	N
I	E	E	E	R	U	E	D	E	I	T	L	N	O	T	E	I	R
P	R	R	P	U	O	C	N	S	A	I	N	A	T	N	L	T	U
A	E	T	I	D	I	V	A	T	A	N	E	R	G	F	A	N	O
R	N	O	L	E	R	F	T	A	T	S	N	O	C	E	N	E	S

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

**ADDITIF - AMPERE -
 AMPLE - ARENACE -
 ARPENT - AVIDITE -
 BRELAN - CONCERT -
 CONCRET - CONSTAT -
 COUP - DELICAT -
 ECRAN - ELAN - ENTIER
 - EPERVIER - ETAL -
 ETALAGE - ETROIT -
 EVENT - FORT - FRELON
 - GRENAT - GRIVE -
 GRUE - IMPAVIDE -
 MARIER - MONT - PAS-
 SIF - PORTIER -
 PRESAGE - RAPINE -
 RASANT - RELAIS -
 REMPART - RENEGAT -
 RENTIER - REPRISE -
 RETRAIT - RIVAL -
 ROUTIER - SAIN -
 SAUMON - SOURNOIS -
 SURPRIS - SURSAUT -
 SURSIS - TIEDEUR -
 TREVE - TRUC - TYRAN -
 VAIN - VERIN - VITAL-
 ITE.**

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Épithalame - 2. Noues - El - 3. Lr - En - AP(happé) - 4. Clémentine - 5. La - Entêtés - 6. Ede - Tr - Été - 7. Créer - Hé! - 8. Tournées - 9. I.T.S - Gai - 10. O.E - les - Pré - 11. Néon - Aléas - 12. Sentiment.

VERTICALEMENT:

1. Énucléation - 2. Pô - Lad -
Ôtés - 3. Iule - Écus - Oe - 4.
Terme - RR - Inn - 5. H.S -
Entente - 6. Entrée - Sai - 7.
Lente - Reg - LM - 8. AL - Ite -
Sapée - 9. Aneth - Iran - 10.
Empesées - Est.

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALMENT :

Émoluments - Pressurés - Ai -
Me - E.O - Été - Usure - Ute - S.S
- Erg - Étêtées - Êmeu - Es - Ar -
Es - Essor - On - Tr - Erra -
Tarées - El - Assise - Ôte.

VERTICALEMENT:

Empiètements - Or - Têtes - As -
Blème - Eu - Trl - Use - St - Ères
- Erms - Usées - EE - Eues - Esses
- Enroués - Or - Te - RR - Arrêt -
Assiéger - Ale.

MOTS MASQUÉS FASTIDIEUX

Juillet 2026, mois le plus chaud jamais enregistré en France

Juillet 2026 a été le mois le plus chaud jamais enregistré en France depuis le début des relevés météorologiques en 1900, dépassant les précédents records établis lors des canicules d'août 2003 et de juillet 2006, a annoncé mardi Météo-France. Avec un déficit pluviométrique proche de 70%, il a également été le troisième mois de juillet le moins arrosé jamais enregistré en France. Cette situation a entraîné une sécheresse des sols à des niveaux records, comparable à celle observée à la mi-août 2022, avec d'importantes conséquences pour l'agriculture et un risque accru de départs de feux.

19 décès liés à la chaleur depuis mi-mai en Corée du Sud

Dix-neuf personnes ont succombé à des pathologies liées à la chaleur depuis le 15 mai en Corée du Sud, où plusieurs régions suffoquent sous des températures extrêmes. Au total, 2.221 personnes ont souffert de maladies liées à la chaleur entre le 15 mai et le 3 août, et 19 en sont mortes, a annoncé mardi l'Agence coréenne de prévention et de surveillance des maladies. Dans un précédent bilan, le ministère sud coréen de l'intérieur faisait état de seize personnes ayant succombé à des maladies liées à la chaleur depuis le 15 mai. Le record de température nationale a été battu trois fois au cours de la semaine dernière, pour s'établir dimanche à 42,5 C à Yangsan, près de la grande ville portuaire de Busan. La capitale, Séoul, est soumise mardi au niveau d'alerte maximal, en raison d'une "grave vague de chaleur". Le mercure devrait y tutoyer les 40 C.

Démantèlement d'une bande de quartier à Mouzaïa (Blida)

Les services de sûreté de la wilaya de Blida ont démantelé une bande de quartier composée de quatre individus qui semaient la peur et instauraient un climat d'insécurité parmi les habitants de la ville de Mouzaïa, dans l'ouest de la wilaya, indique un communiqué de la sûreté de wilaya. Selon la même source, l'affaire a été déclenchée suite à la réception d'un signalement accompagné d'une vidéo montrant plusieurs individus impliqués dans une violente rixe à l'arme blanche dans un quartier de Mouzaïa. L'enquête



a établi que l'affrontement faisait suite à une altercation verbale entre deux bandes rivales au sujet d'une transaction portant sur une quantité de psychotropes,

avant de dégénérer en une bagarre collective avec usage de différentes armes blanches. Grâce à l'exploitation de la vidéo, les enquêteurs de la police judiciaire ont identifié puis interpellé les quatre suspects, après les perquisitions autorisées par le procureur de la République près le tribunal d'El Affroun. Les mis en cause ont été présentés devant le parquet du tribunal d'El Affroun pour "rixes, port d'arme blanche de 6e catégorie sans motif légitime et atteinte à la sécurité publique".



Pétrole : le Brent à plus de 80 dollars

Les cours du pétrole remontaient légèrement mercredi, après avoir perdu environ 10% depuis le début de la semaine, le marché suivant attentivement l'évolution de la situation géopolitique au Moyen-Orient. En début de matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en octobre, gagnait 1,34% à 80,42 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en septembre, montait de 0,70% à 76,30 dollars.

11 décès et 243 blessés sur les routes en 24 heures

Onze (11) personnes sont décédées et 243 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures, à travers le ter-

ritoire national, a indiqué, mercredi, un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué

1413 interventions ayant permis de sauver 1092 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 275 autres et d'évacuer 44 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute le bilan, déplorant, toutefois, le décès par noyade, d'un jeune âgé de 23 ans à Annaba. En outre, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Saida ont repêché le corps sans vie d'une fillette âgée de 4 ans, dans une pis-

cine au village Hamidet, commune Ouled Khaled. Durant la même période, les unités de la Protection civile sont également intervenues pour l'extinction de 54 incendies du couvert végétal dans plusieurs wilayas du pays, selon la même source. Les secours de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de 3 incendies, urbains, industriels et autres, dans les wilayas d'Alger et Sidi Bel-Abbès.

Canicule en Italie : 27 villes placées en alerte maximale

Les autorités italiennes ont placé 27 villes sous le niveau d'alerte canicule le plus élevé alors qu'une nouvelle vague de chaleur s'est abattue sur le pays mercredi, selon l'agence de presse ANSA. "Alors que 25 villes demeurent sous alerte rouge à la chaleur mercredi, ce nombre passera à 27 jeudi, les prévisions de températures record représentant un risque pour la santé publique", a précisé ANSA. Les températures devraient dépasser les 40 C dans certaines parties de l'Italie, avec seulement une légère baisse entre 36 et 39 C attendue au cours du week-end. Les inquiétudes concernant la sécheresse et les feux de forêt demeurent, des incendies ayant été signalés à Marsica, dans les Abruzzes, tandis que les pompiers poursuivent leurs efforts pour contenir un brasier dans la région du Karst, près de Trieste, qui fait rage depuis samedi après-midi.

Le Kenya enquête sur la mort de 15 éléphants en un mois dans le parc d'Amboseli

Une enquête a été ouverte sur la mort inexplicable de 15 éléphants en un mois dans un parc national du Kenya, a annoncé mardi le service de protection de la vie sauvage du Kenya (KWS) "Entre le 24 juin et le 24 juillet 2026, 15 décès d'éléphants ont été recensés dans le parc national d'Amboseli", situé dans le sud du Kenya et frontalier de la Tanzanie. Dix des pachydermes morts "montraient des signes cliniques similaires, dont une paralysie partielle les ayant empêché de se tenir debout, avant qu'ils meurent en un ou deux jours", tandis que les carcasses des cinq autres "étaient trop décomposées" ou abîmées par des charognards pour que la cause de la mort puisse être établie, note le KWS.

Le Canada autorise les essais cliniques d'un vaccin contre Ebola

Le Canada a autorisé le lancement des essais cliniques pour un vaccin contre la souche Bundibugyo d'Ebola, a annoncé mardi le ministère de la Santé canadien. Selon les autorités canadiennes, cet essai de phase "évaluera l'innocuité du candidat vaccin, déterminera une gamme de posologie sûre et identifiera les éventuels effets secondaires". Aucun malade d'Ebola n'a jusqu'à lors été recensé au Canada. Les candidats, sains, de l'essai clinique y recevront une dose de vaccin afin d'évaluer la production d'anticorps contre la souche Bundibugyo. Il n'existe jusqu'à présent ni vaccin, ni traitement contre le variant Bundibugyo, à l'origine de l'épidémie actuelle d'Ebola déclarée le 15 mai en RDC. Un vaccin présenté par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme "le plus prometteur", le "rVSV Bundibugyo", va être développé par un Laboratoire basé à Singapour. Par ailleurs, fin juillet, un premier volontaire a reçu la première dose d'un autre vaccin contre Bundibugyo, développée par l'université d'Oxford (Royaume-Uni). Des traitements sont également en cours d'essais cliniques, conformément aux recommandations de l'OMS. Ebola, qui se transmet par contact avec les fluides corporels et provoque une fièvre hémorragique, a tué plus de 1.700 personnes en RDC depuis le mois de mai.

EXPRESS- HISTORIQUE

Un conte ouest-africain

Dans le grand royaume de Bénin, régnait un roi puissant nommé Kozza. Kozza était considéré que sa force, sa richesse et sa vaste culture lui donnaient toujours raison.

Le Roi, le Berger et la Pierre Muette (1)

Il aimait organiser de grands banquets au cours desquels il posait des devinettes à ses sujets. Quiconque échouait devait lui céder un quart de ses récoltes.

à suivre

AUX POINGS

"Une cible prioritaire de la justice française dans la lutte contre la drogue et la criminalité organisée a été interpellée en Algérie. Merci aux autorités algériennes pour cette avancée et cette coopération en lien avec le parquet national anti-criminalité organisée (PNACO) et le parquet de Marseille"

Gérald Darmanin, ministre français de la Justice





Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 23 km/h
Humidité : 50 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 5 km/h
Humidité : 93 %

Dohr : 12h54
Assar : 16h42
Maghreb : 19h543
Îcha : 21h22

Vendredi 23
safar 1448
Sobh : 04h20
Chourouk : 05h59

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

Un terroriste s'est rendu et 10 éléments de soutien arrêtés

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, alors que 10 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire, durant la période allant du 29 juillet au 4 août en cours, à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP rendu public dans un communiqué du MDN, précisant que le terroriste qui s'est rendu à l'ANP en 6e Région militaire est dénommé +B.I+ alias Abou Mohamed qui était en possession d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets.

Ces résultats de qualité est l'aboutissement de plusieurs opérations menées par l'ANP et qui reflètent « le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », a souligné le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les dif-

férents services de sécurité, 21 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'un quintal et 21 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 588.947 comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires », a ajouté le bilan. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Illizi et In Guezzam, « des détachements de l'ANP ont arrêté 53 individus et saisi 21 véhicules, 244 groupes électrogènes, 163 marteaux-piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ». De même, poursuit la même source, « sept autres individus ont été appréhendés et un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, 5 fusils de chasse, 22.838 litres de carburants et 5 tonnes de denrées alimentaires, destinés à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes. Par ailleurs, conclut le bilan opérationnel, les Gardes-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 83 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 509 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national ». **F. B.**

ORAN

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogues dures

Les éléments de la première circonscription de la police judiciaire de la wilaya d'Oran ont réussi à déjouer un plan de trafic de stupéfiants en arrêtant deux individus, âgés d'une trentaine d'années, appartenant à un réseau criminel organisé. Suite à des renseignements précis révélant que les suspects utilisaient une moto pour dissimuler et faciliter le transport de la drogue dans les quartiers urbains, les enquêteurs ont mené des investigations approfondies en coordination avec le procureur de la République compétent. Cette opération fructueuse s'est soldée par la saisie de 3 000 comprimés psychotropes de type "ecstasy", et les deux mis en cause ont été placés en détention provisoire après leur présentation devant le procureur de la République près le tribunal de Felaoucen. **R. S.**

FORMATION DES JEUNES TALENTS

Villarreal ouvre sa première académie en Algérie

Le club espagnol de Villarreal CF a annoncé l'ouverture de sa toute première académie officielle en Algérie, une initiative destinée à détecter et former les jeunes talents du football national dans le cadre de sa stratégie internationale de développement. Selon un communiqué publié sur le site officiel du club, « Villarreal Algérie » sera la première académie partenaire du Sous-marin jaune dans le pays. Elle sera implantée dans les wilayas d'Alger et d'Oran. À Alger, deux centres de formation accueilleront les jeunes joueurs : le premier au sein de l'Université d'Al-

ger 3 à Dely Ibrahim, et le second à Dar El-Beïda. Le siège principal de l'académie sera, quant à lui, établi au Village méditerranéen d'Oran. Le club a précisé que les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes aux jeunes footballeurs souhaitant intégrer l'académie. Les épreuves de sélection débiteront le 15 août, tandis que l'inauguration officielle est prévue pour le 1er septembre. Les joueurs retenus bénéficieront d'un programme de formation fondé sur la méthodologie sportive du Villarreal CF, sous la supervision d'entraîneurs venus d'Espagne. Le cursus comprendra des

séances adaptées aux différentes catégories d'âge, ainsi que des opportunités de participer à des stages et tournois officiels organisés par le club espagnol. La direction de l'académie sera assurée par Mohamed Salmi, qui a qualifié ce projet d'étape historique pour le football algérien. Selon lui, cette initiative offrira aux jeunes talents une formation professionnelle répondant aux standards internationaux, tout en leur permettant de bénéficier de l'expérience et des valeurs sportives développées par le Villarreal CF.

M. Seghilani

LA CHRONIQUE DU JEUDI

UN REPORTER DANS LA FOULE

La nuit en plein jour...

Mercredi prochain la lune nous cachera le soleil. « De tout temps, les éclipses solaires ont fasciné l'humanité, transformant le jour en nuit en quelques minutes. Au fil des décennies, l'Algérie s'est affirmée comme une terre d'accueil et un carrefour privilégié pour l'observation de ces grands spectacles célestes, attirant les chercheurs du monde entier et marquant durablement les mémoires » explique le CRAAG (Centre de Recherche en Astronomie Astrophysique et Géophysique). Ce phénomène naturel spectaculaire sera de nouveau observable depuis notre pays mercredi prochain, le 12 août 2026. Il touchera plusieurs régions de la planète y compris l'Afrique du Nord et notamment l'Algérie. En fait, il s'agit de l'éclipse solaire. Un moment où « la lune s'interpose entre la Terre et le Soleil » nous dit le CRAAG. Ce qui plonge certaines parties de la planète dans une nuit avant l'heure. La dernière fois qu'une éclipse solaire était visible à partir de notre pays ce fut le 21 juin 2020. Précédemment il y a eu celle du 29 avril 1976, du 11 août 1999, du 3 octobre 2005 et du 29 mars 2006. Mercredi prochain et avant le coucher du soleil, il fera nuit à des moments différents selon les régions. C'est à Alger que, mercredi prochain, l'obstruction de l'éclipse aura le plus fort pourcentage avec 98,60%. L'éclipse commencera à 18h42mn pour atteindre son maximum à 19h35mn. Suivie de Tizi-Ouzou avec 98,10%. Puis de Blida avec 98%. Etc. Ceux qui voudraient voir le tableau complet des horaires par région voici le lien : <https://www.craag.dz/eclipse2026/tableau-eclipse/> Qu'est-ce qu'une éclipse solaire ? « Une éclipse solaire est un phénomène astronomique qui se produit lorsque la lune s'aligne entre la terre et le soleil au moment de la nouvelle lune » (définition donnée par le CRAAG). Le Centre, sur la base de calculs scientifiques, indique les autres éclipses solaires dans le futur. Comme celle qui aura lieu l'année prochaine, plus exactement le lundi 2 août 2027. À cette occasion, le centre précise que « les observateurs situés dans le grand Sud et à l'Est de notre pays pourront vivre plusieurs minutes d'obscurité totale en plein milieu de la journée ». Le CRAAG en profite pour se présenter : « en tant qu'institution scientifique de référence, le CRAAG se mobilise pour documenter ces événements, collecter les données astrophysiques et sensibiliser le public aux méthodes d'observation sécurisées.

Des campagnes d'information et des guides d'observation sont mis à la disposition des citoyens pour que ces rendez-vous avec le ciel restent une fête de la science ». Ceci étant dit, quelques précautions s'imposent pour observer l'éclipse. Voici les recommandations du centre d'astronomie : « L'observation d'une éclipse solaire à l'œil nu est strictement interdite...Regarder le Soleil directement, même quelques secondes, provoque des brûlures irréversibles de la rétine... Les lunettes de soleil classiques (même superposées), ou le verre fumé laissent passer les rayons invisibles nocifs (infrarouges et ultraviolets). ». Une méthode à portée de tous est mentionnée sur le site du centre, par nos scientifiques pour regarder l'éclipse sans mettre en danger votre santé oculaire. Cependant, l'Algérie ne sera pas la seule à pouvoir observer l'éclipse de mercredi prochain. Une partie de l'Europe s'y prépare notamment l'Islande, l'Espagne, le Portugal et une petite partie de la France qui sera frôlée. Pour nos compatriotes en vacances ou résidant en Tunisie, l'éclipse sera plus visible à Tabarka avec une obstruction de 59% qui commencera à 18h41mn. Le phénomène sera visible dans d'autres villes du pays mais faiblement. L'impact d'une éclipse solaire sur la vie quotidienne sur terre, sans être important, existe bel et bien. Cela va des abeilles qui rentrent aux ruches aux chauves-souris qui se réveillent avant terme, jusqu'à une légère perturbation de la production d'électricité par voie solaire. En réalité et au stade actuel de la science, l'éclipse solaire est plus une curiosité et une contemplation qu'autre chose. Une observation esthétique. Comme on admirerait un beau coucher de soleil. Attention seulement aux yeux !

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

SOUS-RIRE

Le maillot de l'Algérie (1982) classé parmi les plus beaux de l'histoire de la Coupe du monde

